

**vo**tre service public local

Le vote du budget 2016 ▶ P.14



**en débats**

La journée des droits des femmes ▶ P.20

**acteur**

Alexandrine Lang, artiste solaire ▶ P.18

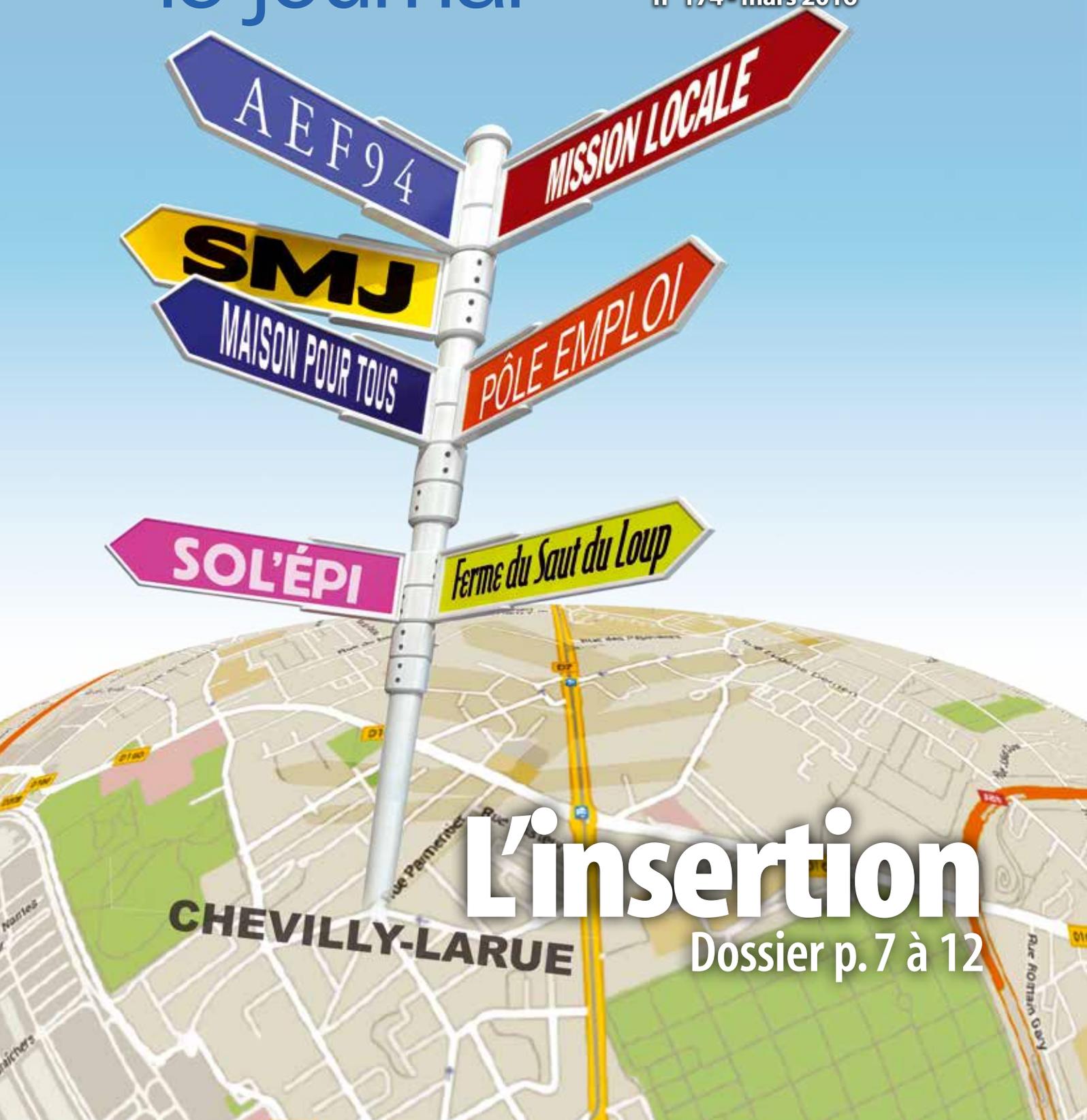
**en actions**

La fête des centres sociaux ▶ P.25

# Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 174 - mars 2016



# L'insertion

Dossier p.7 à 12

Lisez  
Le petit  
Sol'Épi



L'épicerie solidaire Sol'Épi donnera maintenant régulièrement de ses nouvelles ! L'association réalise désormais un petit journal gratuit distribué dans les lieux publics chevillais ainsi qu'à l'épicerie. Le numéro 0 de la petite revue est sorti en janvier dernier : il est le fruit d'une réflexion et d'un travail collectif rassemblant bénéficiaires, bénévoles et salariés de l'association. Dans cette première publication, 4 pages au format A5, les rédacteurs de Sol'Épi ont tenu à présenter l'association et son action. L'épicerie envisage d'éditer désormais trois numéros par an alors ... la suite au prochain numéro ! ●

entre nous

### Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°174

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.  
Directrice de la communication : Patricia Durand.  
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.  
Photographe : Jenny Romeiro Dias  
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Didier Cardon, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Émilie Marsaud, Mira, Michaël Narradon, Coline Petit, Saphia Rizoug, Philippe Stisi, Annie Teffaine.  
Secrétariat : Coline Petit  
Conception : Anatome.  
Mise en page : Spirale's  
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.  
Régie publicitaire : Micro 5  
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue. Tél. : 01 79 61 63 10 Fax : 01 45 60 19 03 E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr  
Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94 669 Chevilly-Larue Cedex Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire



Ville de Chevilly-Larue Val-de-Marne  
www.ville-chevilly-larue.fr

## 4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

## 7-12 Enjeux

- L'insertion, un enjeu de société

## 14-15 Près de chez vous

- Vote du budget 2016

## 16-17 Votre service public local

- Épicerie Sol'Épi : une vente de crêpes réussie !  
- Cœur de ville : signature du rachat des locaux commerciaux  
- Réunion publique sur les travaux à la Maison du Conte  
- Cité des Castors : une balade pour tester la valeur thermique de sa maison  
- Un nouveau défibrillateur en ville

## 18-19 Acteur

- Alexandrine Lang, artiste solaire

## 20-21 En débat

- Journée internationale des droits des femmes : un combat quotidien pour les droits

## 22-25 En actions

- Médaille de bronze à Jacques Verrier  
- Point d'accueil de la sécu : la CPAM campe sur ses positions  
- Fibre optique : une rencontre constructive avec Orange  
- Une motion contre la transformation du foyer en centre d'accueil de demandeurs d'asile  
- Deux centres sociaux, une même fête

## 26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

## 28-31 Découvertes

**Culture**  
- Exposition W/W : Art, femmes et guerre  
- Le Café philo interroge Spinoza  
- Projection/débat : L'affaire Ben Barka  
- Rencontre : Didier Daeninckx, l'homme concerné  
**Livres et vous**  
- Chevilly-Larue, ville du conte  
**Mémoire**  
- Chevilly du temps du département de la Seine  
2<sup>e</sup> partie : vers une certaine stabilité

## 32-33 Sports

- Tennis de table : les Chevillais brillent en challenges  
- Athlétisme : une vraie matinée d'athlètes  
- Tir à l'arc : les handisports toujours au rendez-vous

## 34-35 Vie pratique



## Le point de vue de votre Maire



La Municipalité vient d'adopter son budget pour l'année 2016. Un budget historique à bien des égards.

Il est le premier budget de « l'ère métropolitaine ». Même si cet aspect est pour l'instant

très symbolique, puisque la construction de la métropole du Grand Paris et des Établissements de territoire qui le composent n'en sont qu'à leurs balbutiements, les faits sont là : notre commune ne perçoit désormais plus le produit de la fiscalité issue des entreprises (ex-taxe professionnelle). À la place, la métropole versera à la commune une dotation sensée remplacer cette recette. Mais ce montant est plafonné "à jamais" (sauf revirement législatif) à la valeur de ce que nous avons touché en 2015, et se verra ponctionné de ce dont la métropole aura besoin pour fonctionner. Impossible à ce jour de savoir quel sera l'impact réel de cette réforme sur notre budget. C'est parti pour au moins 2 ans de débats qui ne manqueront pas d'être animés.

Ce budget 2016 est aussi celui où s'amorce une baisse durable de nos recettes. L'effet cumulé du plan d'austérité imposé aux communes par l'État et des prélèvements de péréquation atteint cette année près de 5 millions d'€. C'est 5 millions en moins pour le service public local et les Chevillais. Ce n'est pas la première fois que notre budget de fonctionnement connaît un mouvement de baisse. Ce fut déjà le cas au moment de la réforme de la taxe professionnelle. Mais ce fut alors un mouvement ponctuel car la dynamique des bases nous avait ensuite permis de renouer avec une augmentation continue. Le mouvement qui s'enclenche aujourd'hui est tout autre : nos moyens vont désormais continuer de baisser chaque année, alors que le coût de la vie augmente.

Les défis qui s'ouvrent à nous sont d'importance : refuser résolument de baisser le niveau de service public local tout en préservant des finances saines et une fiscalité locale modérée. L'équation n'est pas simple, mais elle est essentielle car en cette période où ne cesse de reculer la solidarité nationale, où les droits des salariés sont menacés, où les pouvoirs d'achat des ménages sont au plus bas, les familles, les citoyens ont plus que jamais besoin de la solidarité locale.

Un budget historique, enfin, parce qu'il a été adopté dans des conditions considérablement élargies. Le groupe socialiste et citoyens, qui siégeait jusque là dans l'opposition au Conseil municipal, a en effet décidé de voter ce budget, faisant ainsi le choix d'un vote de soutien au projet municipal.

Ce geste augure d'une possible entrée dans la majorité municipale et nous vérifierons ensemble au cours des prochaines semaines, les termes d'une solidarité de gestion sur les enjeux locaux. Je me réjouis profondément de ce choix, qui prend le contre-pied de la stratégie de division mise en œuvre depuis plusieurs années. Les élus socialistes et citoyens saisissent ainsi la main que j'avais tendue dès le soir du 2<sup>e</sup> tour des élections municipales pour qu'enfin cesse la division de la gauche à Chevilly-Larue et que notre commune renoue avec son passé de large rassemblement. Bien sûr, de profonds désaccords existent entre nous à l'échelle nationale. Mais l'histoire a montré que localement, le plus important est de fédérer les forces au-delà des différences pour agir de concert au service des Chevillais. Je mettrai pour ma part toute mon énergie en ce sens. ●

### Un budget historique

Avec mes sentiments dévoués,  
votre Maire  
Stéphanie Daumin



### Une fête du Têt très conviviale !

Nems et plats traditionnels du Vietnam ! Les participants à la fête du Têt, le nouvel an vietnamien, organisée à Chevilly-Larue par l'association Amitié Chevilly-Larue Yên Bái Vietnam le 14 février dernier, se sont régalés de plats préparés par les membres de l'association. Ils ont aussi pu découvrir l'artisanat vietnamien : vêtements, objets, jouets et sacs confectionnés dans la tradition de l'artisanat vietnamien étaient exposés.



### Février, mois des crêpes

Des crêpes succulentes ont été préparées par les membres du comité de quartier Larue salle Jacqueline Auriol le 7 février dernier tandis que les convives planchaient sur une dictée ❶ ! Mais ce ne fut pas le seul rendez-vous crêpes du mois de février ! Le Club Espoir avait installé un camion crêpes devant le théâtre André Malraux le samedi précédent ❷. Puis c'était au tour du comité de quartier Bretagne de s'adonner à la dégustation le 13 février à la Maison des associations. Autant d'occasions pour les Chevillais de partager un moment convivial en famille !



### 20 ans de Jazz à Chevilly

On n'a pas tous les jours 20 ans ! C'est sûrement ce que s'est dit l'association Jazz à Chevilly en célébrant ce formidable anniversaire le 29 janvier dernier au théâtre André Malraux. À la hauteur de sa renommée, le très prisé club de jazz a offert à ses amateurs un spectacle de haut vol. Sur la scène chevillaise de grands noms ont défilé ce soir-là : les Harlem Drivers, Aude Jazz Quartet, Walter Ricci, Men in Bop, Marie-Line Weber, Awek, et on en passe et des meilleurs. Sans oublier la classe de jazz du conservatoire, qui a elle aussi fait son effet boeuf !



### Rencontre interclubs de pencak-silat

Puisque peu de clubs existent en Île-de-France et encore moins de compétitions, les adeptes de l'art martial indonésien optent pour des rencontres interclubs. Avec les sections d'Ivry et de Paris-Clichy, la section de l'Élan a réuni plus de cinquante adeptes de tous âges pour une grande session d'entraînement. Jeunes et adultes ont ainsi pu défier d'autres styles et des combattants plus expérimentés. Si Ivry a déjà prévu d'accueillir la prochaine rencontre, Chevilly-Larue essaiera d'en organiser une nouvelle en juin.

### Bourse aux cartes postales et objets de collections

Le 7 février dernier, le club Marc Hartz proposait pour la 36<sup>e</sup> année consécutive sa bourse aux cartes postales. L'évènement s'est déroulé toute la journée au gymnase Dericbourg où plus de quatre-vingts exposants étaient présents. De nombreux numismates, cartophiles ou simples curieux étaient au rendez-vous ce jour-là.

Le public a pu chiner d'anciennes cartes postales mais aussi toutes sortes d'objets de collection tels que des pièces de monnaie, des timbres, des bandes dessinées, des disques vinyles et même des jouets.



## Bar à sons au théâtre

Et pour mademoiselle, ce sera quoi ? Une pluie de gravillon ou un crépitement d'œuf sur le feu ? Monsieur préfère un petit vent du désert ? Ah on voit que monsieur est connaisseur ! Le bar à sons installé dans le hall du théâtre André Malraux l'après-midi d'un Samedi qui conte, le 6 février, a remporté un franc succès. C'est au menu ou à la carte que les sons se choisissaient, c'est au casque qu'ils se dégustaient. Vous reprendrez bien un petit peu de poésie sonore ?



## Du rêve que fut ma vie

Jeu d'ombres et de lumières, au son de l'archer d'une contrebassiste ... Papier froissé, papier déchiré, comme le destin tragique de la sculptrice Camille Claudel. Voilà ce qu'ont narré la comédienne Camille Trouvé et la musicienne Fanny Lasfargues de la compagnie Les Anges au plafond en ce 16 février avec leur spectacle *Du rêve que fut ma vie*, joué spécialement non au théâtre André Malraux mais à la Maison des arts plastiques. Comme un hommage à la matière, là, entre les poutres de la grande salle d'exposition. On en redemande.



## Changement climatique à la médiathèque !

On attendait la paléoclimatologue Valérie Masson-Delmotte, le 11 février dernier, à l'occasion de la rencontre-débat autour du climat organisée par la médiathèque Boris Vian dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition de la manifestation *Les sciences des livres* ... Mais c'est finalement Jean Poitou qui a rencontré les Chevillais. Qu'à cela ne tienne, le public n'a pas perdu au change ! Jean Poitou, physicien, conseiller scientifique au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE) à Saclay (91) et co-auteur avec Valérie Masson-Delmotte de l'ouvrage *Le climat : la terre et les hommes*, a répondu aux nombreuses questions des Chevillais tout en leur expliquant brillamment le problème de la dérive climatique.

Mercredi 19 mars à 18h30

## 54<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu à l'appel de la Municipalité et du Comité d'entente des anciens combattants (CEAC). Le rassemblement débutera à 11h15 par un dépôt de gerbes au rond-point du 19 mars 1962 (à l'intersection de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'avenue du 11 novembre 1918). La commémoration se poursuivra à 11h30 au monument aux morts sur la place de l'Église avec la participation de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue. Un car sera mis à disposition à 11h devant la Maison du combattant (29, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg) pour se rendre à cette cérémonie.

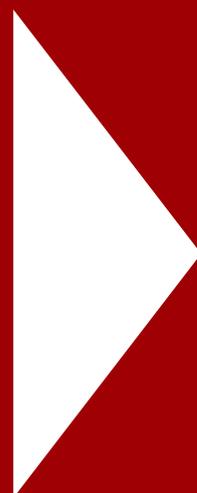




# Agir pour l'insertion

en résumé

Favoriser l'insertion, économique comme sociale, de toutes les personnes potentiellement ou déjà éloignées de l'emploi est un enjeu majeur. À la Ferme du Saut du Loup, via les activités de la Maison pour tous, avec la Mission locale, AEF94 et tous les partenaires de l'emploi, la Municipalité encourage le déploiement de dispositifs d'insertion. Jusqu'au sein même de ses propres services.



L'insertion

# Un enjeu de société

Comment favoriser l'insertion de tous dans la société actuelle ?

Faut-il davantage œuvrer en faveur de l'insertion économique ou sociale ?

Les deux sont étroitement liées.

**L**utter contre la pauvreté, c'est lutter en faveur de l'insertion.

Être inséré signifie avoir sa place dans la société, avoir le sentiment de lui être utile. Insertion économique ? Insertion sociale ? Laquelle faut-il privilégier ? Les deux sont en fait étroitement liées, le concept d'insertion étant indissociable de celui de socialisation. Même si les questions de l'emploi et de l'insertion ne font pas partie des compétences communales, puisqu'elles relèvent de dispositifs nationaux dans lesquels s'inscrit Pôle emploi, la Municipalité a néanmoins pris le parti d'initier ou de soutenir un certain nombre d'actions en faveur de l'insertion. Premier public visé par les dispositifs d'insertion chevillais : les jeunes, dont les difficultés dans le processus d'insertion sur le marché du travail rendent parfois impossible la réussite de leur intégration sociale. Pour la Municipalité, la lutte en faveur de l'insertion de ce public commence par la lutte contre l'échec scolaire, priorité justement inscrite dans le Projet éducatif local en cours. Dans ce cadre, elle souhaite développer l'aide à l'orientation en organisant des rencontres entre les jeunes et des professionnels qui viendraient expliquer leur métier, pourquoi pas sous la forme de journées thématiques. En attendant, elle œuvre déjà

grandement à l'accueil des stagiaires de 3<sup>e</sup> au sein de ses services. Par l'entremise du service économique de la ville, l'entreprise Vinci a même ouvert cette année ses portes à des stagiaires du collège Jean Moulin. Par ailleurs, les chantiers d'été du service municipal de la Jeunesse (SMJ) et les emplois de saisonniers en juillet et en août dans les services sont autant de passerelles vers l'emploi et la formation. À cela s'ajoute le fait que les jeunes peuvent trouver

**Si la commune peut agir sur l'insertion, l'État a la responsabilité première d'accompagner les demandeurs d'emploi**

Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à l'Emploi et à l'Insertion

au sein du SMJ une aide au passage du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Cette politique d'insertion a également amené la commune à embaucher dès 2013 cinq jeunes en emploi d'avenir, avec la volonté de les pérenniser dans leur emploi, ce qui est déjà chose faite pour l'une d'entre eux. Concernant l'insertion des adultes, la Municipalité a favorisé la mise en place de clauses d'insertion dans tous ses marchés publics. Elle peut s'appuyer sur ses nombreux partenaires de l'emploi, tels la Mission locale, AEF 94, mais

aussi Val-de-Marne active pour l'initiative ou encore le Comité de bassin d'emplois Sud 94. Sans oublier Pôle emploi. « *Mais Pôle emploi manque de moyens* » s'indigne Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à l'Emploi et à l'Insertion. Si le taux de chômage à Chevilly-Larue est de 11,5% (source Insee 2012) contre 8,3% à Fresnes « *on a globalement une population plus fragile, de condition plus modeste, qui a donc plus de mal à accéder à l'emploi* ». Et l'élu de dénoncer que si Pôle emploi « *donne des outils à la recherche d'emploi, il n'est pas d'un grand secours pour les personnes en grandes difficultés* ». Une mission qui est tenue par l'association AEF 94. « *50% de notre public n'a pas de revenus du tout* », indique Mériam Boussebsi, directrice d'AEF 94. Et cette dernière de souligner le fossé qui se creuse entre Pôle emploi et même la CAF du fait que « *les procédures se passent maintenant par internet, alors que les personnes les plus en difficultés ne sont pas familiarisées avec le numérique* ». Et Laurent Taupin de préciser sa pensée : « *Si la commune peut agir sur l'insertion, et sur l'implantation d'entreprises, l'État a la responsabilité première d'accompagner les demandeurs d'emploi, les entreprises celle de créer de l'emploi* ». ●

Géraldine Kornblum



Cette année encore le service municipal de la Jeunesse proposera des chantiers d'été au cours desquels 10 jeunes (5 en juillet, 5 en août) s'attèleront à la réfection de bâtiments (dans les écoles et au commissariat de police).



Afin de favoriser l'emploi de personnes qui en sont éloignées, la commune impose des clauses d'insertion dans les marchés publics de travaux. Deux personnes ont bénéficié de cette disposition lors du chantier de réfection de la rue des Jardins.



Les ateliers d'AEF 94 (tel l'atelier de musique) favorisent grandement la réinsertion dans la vie sociale.

## Chiffres clefs

### 522

Le nombre de jeunes chevillais accompagnés par la Mission locale en 2014. Un nombre en hausse de 13% par rapport à 2013 et qui devrait être au moins équivalent en 2015.

### 243

Le nombre de personnes (chevillaises ou non) à avoir bénéficié d'un accompagnement au sein d'AEF 94 en 2014. 185 personnes ont quitté ce dispositif dont 41% à la suite d'un contrat en CDI, CDD, intérim, d'une formation, etc.

### 26

Le nombre de stagiaires de 3<sup>e</sup> accueillis au sein des services municipaux en 2015. Cette même année, 10 jeunes ont fait un chantier d'été avec le SMJ et 22 ont occupé un emploi de saisonnier dans un service municipal.

## Rendez-vous clef

### Prochain forum emploi, mercredi 20 avril

C'est à Chevilly-Larue que se tiendra le prochain forum emploi de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, dont dépend Chevilly-Larue, mercredi 20 avril (le forum se tient alternativement dans une des villes conventionnées avec la Mission locale). Pour cette nouvelle édition des représentants de l'entreprise Vinci viendront présenter les métiers du BTP (métiers du bâtiment et des travaux publics). Par ailleurs, la Mission locale et le service économique de la ville mettent tout en œuvre pour faire venir sur le forum un plus grand nombre d'entreprises chevillaises. Les visiteurs trouveront sur le forum des espaces dédiés à l'emploi, à la formation, au conseil, etc.

Gymnase Dericbourg  
42, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg

9 enjeux

### Parole d'élue

## « La Ferme du Saut du Loup pourrait développer l'insertion des jeunes »



**Murielle Desmet,**  
*conseillère municipale  
déléguée à l'Espace  
dynamique d'insertion de la  
Ferme du Saut du Loup*

La Ferme du Saut du Loup pourrait développer ses missions d'insertion sociale en devenant officiellement un Espace dynamique d'insertion, c'est-à-dire un dispositif régional favorisant l'insertion sociale

et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans en grandes difficultés. La Ferme est déjà forte d'une certaine expérience en la matière. Par exemple, en 2015 elle a accueilli 6 jeunes dans le cadre d'un chantier d'insertion mené par le Club Espoir. Mais elle pourrait aller plus loin et accompagner pleinement sur du long terme un ou deux jeunes en insertion tout au long d'un projet. Les adhérents bénévoles pourraient leur servir de parrain

et leur apporter leurs savoir-faire. Si pour une raison ou une autre la Ferme ne pouvait être labellisée Espace dynamique d'insertion (notamment du fait qu'il en existe déjà trois dans le département), rien ne l'empêche de s'inscrire dans un dispositif similaire en développant des partenariats avec des acteurs associatifs engagés dans l'insertion. En tant que centre social, la Ferme du Saut du Loup pourrait jouer ce rôle.

## Insertion des jeunes

# Le SMJ, une aide précieuse

Pas facile quand on est jeune, encore lycéen ou étudiant ou sorti du système scolaire, de se faire une place dans le monde du travail. Souvent, la première porte utile à pousser est celle du service municipal de la Jeunesse, et plus particulièrement celle du pôle Jeunes adultes.

**L**e pôle Jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse (SMJ) est un véritable lieu ressources pour les 16-25 ans. D'abord parce que celui-ci est labellisé Point information jeunesse par le ministère de la Jeunesse et, à ce titre, est un espace où les jeunes peuvent trouver des réponses à leurs demandes d'information aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne. Avec l'aide de professionnels à leur écoute, ils disposent en ce lieu d'une large documentation et d'un espace multimédia, outils forts utiles à leurs recherches, ainsi que d'une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation et de conseils pour un entretien d'embauche. Plus que cela encore, le pôle Jeunes adultes est une véritable boussole sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle. « *Nous jouons un rôle d'orientation* », explique Charlotte Libert, coordinatrice du pôle Jeunes adultes. « *Nous dirigeons les jeunes vers la Mission locale lorsqu'ils sont déscolarisés, mais aussi au besoin vers*

*la Maison de l'adolescent ou le service de l'Action sociale lorsqu'ils ont des difficultés relationnelles avec leur famille, ou encore vers le Club Espoir (service de prévention spécialisée)* ». Ces liens étroits entre le SMJ et les acteurs locaux favorisent l'insertion sociale des jeunes en leur donnant des outils. Mais aider un jeune à trouver sa place dans la société, c'est aussi être à ses côtés lorsqu'il est en décrochage scolaire. Un partenariat avec les collègues et le lycée permet au SMJ d'accompagner les élèves temporairement exclus des établissements scolaires. Cet accompagnement évite au jeune d'être oisif pendant le temps de son exclusion et se caractérise par une remise à niveau, un travail de remotivation, voire une immersion de quelques jours dans une structure type la Ferme du Saut du Loup ou même les services techniques de la ville. En un an, huit jeunes ont déjà bénéficié de ce dispositif mis en place en septembre 2015. ●

● **Pôle jeunes adultes**  
15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)

## Stages de 3<sup>e</sup>

# Un premier pas dans le monde du travail



**S**e frotter aux réalités du monde du travail, même quand on n'a que 14 ans, est une expérience enrichissante. C'est à cela que servent les stages professionnels de 3<sup>e</sup>. Afin de pouvoir accueillir un maximum de

jeunes dans ses services, la Municipalité –qui reçoit chaque année 60 à 70 demandes de stages de 3<sup>e</sup> mais qui ne peut toutes les satisfaire– a demandé il y a environ deux ans aux collèges de la commune de décaler leur semaine de stages. Ainsi, venant tantôt du collège Liberté, tantôt du collège Jean Moulin, 26 jeunes ont pu effectuer leur stage dans un service municipal en 2015. « *Pour moi cela a été une expérience très enrichissante car cela a confirmé l'idée du métier que je voudrais faire plus tard* » insiste Saphia, l'une de ces stagiaires. Pour qu'une plus grande possibilité de stages s'offre à ces collégiens, la Municipalité a fait le lien entre les collèges et l'entreprise Vinci. Résultat : Vinci a ouvert cette année ses portes à 9 élèves de 3<sup>e</sup> du collège Jean Moulin le temps de leur stage dans leurs services comptabilité, informatique, service études, services généraux, etc. Et comme c'était une première, les élèves ont été accueillis le 8 février avec cérémonial par leur tuteur de stage en présence du principal de leur collège, du SMJ et du service économique de la ville. ●

## Insertion économique

# AEF 94, la dynamique du groupe pour lutter contre l'isolement

AEF 94 est une structure essentielle d'insertion par l'activité économique. Elle travaille en lien étroit avec le service économique de la ville, notamment via les clauses d'insertion introduites dans les marchés publics.

**E**n tant qu'association spécialisée dans l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi, AEF 94 est essentiellement tournée vers l'insertion sociale et solidaire. Son public : les personnes très éloignées de l'emploi. Son objectif : trouver un projet de formation ou d'emploi durable à son public. Un public auquel elle pourra proposer des postes d'agent de restauration scolaire, de voirie, d'aide à domicile, etc. Pour y parvenir, cela passe par de la formation, mais d'abord par un travail de réinsertion dans la vie sociale, via des ateliers (linguistiques, de musique, numériques, culturels, etc). Le groupe devient alors une véritable dynamique pour la personne jusqu'alors en situation d'isolement. Par ailleurs,

par l'intermédiaire du service économique de la ville, AEF 94 fait partie des partenaires de l'emploi vers lequel se tournent les entreprises auxquelles la commune a confié un marché public de travaux, ces marchés publics comportant des clauses d'insertion. C'est encore via le service économique que L'Oréal a recruté auprès d'AEF des personnes en insertion dans le cadre du chantier de construction de son nouveau bâtiment. À la suite de quoi, lors de ses « Citizen day » en juin dernier, L'Oréal a accueilli dans ses locaux pendant une journée une quarantaine de personnes venues d'AEF. ●

• **AEF 94 – 111-113, rue Paul Hochart à L'Hay-les-Roses (01 46 86 12 69)**

## Mission locale

# « L'insertion des jeunes passe par le monde économique »

À la Mission locale, insertion professionnelle et sociale sont étroitement liées. Nathalie Lenglin, directrice de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, le sait bien : « quand un jeune vient nous voir, il est sorti du système scolaire ou en passe de l'être, il cherche une formation ou un emploi, et parfois il se sent perdu ». Lors des premiers entretiens avec le jeune, les conseillers s'attachent à établir un diagnostic de sa situation afin de déterminer la meilleure manière de construire son parcours professionnel. Pour cela, l'équipe de la Mission Locale va mobiliser tous les dispositifs nationaux, régionaux et locaux dédiés à l'accompagnement du public 16-25 ans, que ce soit en matière d'orientation,

de formation, d'emploi, de santé, de logement ou encore de mobilité. Mais il est un acteur dont la Mission locale a éminemment besoin : le monde économique. « Pour réussir le pari de l'insertion, il nous faut des entreprises engagées et partenaires de nos actions auprès des jeunes ». Des entreprises de plus en plus difficiles à trouver, celles-ci étant elles-mêmes confrontées à un contexte de crise économique dans lequel elles ne peuvent prendre le moindre risque.

« Sans l'engagement du monde économique, l'insertion des jeunes ne marche pas ».

• **Mission locale de Chevilly-Larue : Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44)**

## Parole d'experte

# « S'insérer par l'activité économique c'est s'insérer dans la vie sociale »



Mériam Boussebsi,  
directrice d'AEF 94

L'instauration de clauses d'insertion dans les marchés publics de travaux est un dispositif très intéressant parce qu'il permet de travailler en triptyque collectivité-entreprises-employé. À Chevilly-Larue cela a très bien marché et devrait perdurer lors

des travaux de rénovation de la Maison du Conte. Mais il arrive que des entreprises aient tendance à ne pas comprendre que les personnes en insertion ne sont pas expérimentées et gommant le côté formation. D'autres oublient que c'est un passage intermédiaire ; si le besoin est là et que la personne convient, il faut embaucher ! Notre objectif n'est pas que la personne reste dans notre structure mais

bien qu'elle s'inscrive dans un projet de formation et d'emploi durable. Notre rôle est de l'accompagner sur le chemin de l'autonomie, un chemin qui passe aussi par un travail contre l'isolement donc par l'insertion culturelle, le lien social et le vivre ensemble. C'est en groupe qu'un individu va recouvrer la confiance en soi et c'est par l'emploi qu'il va d'avantage se sentir citoyen.

## Ferme du Saut du Loup

# L'insertion à tout bout de champ

La Ferme du Saut du Loup est un lieu idéal pour se réinventer, se reconstruire socialement. Le lieu aspire désormais à devenir un Espace dynamique d'insertion.



fait partie de ses missions. Mais aussi parce que le cadre donne envie de se reconstruire. « Ici tout le monde peut venir, partager avec d'autres, sans a priori », explique Olivier Azema, directeur du lieu. Et c'est là une première forme d'insertion. Une deuxième phase a été franchie lorsque des structures extérieures se sont mises à investir les lieux, comme quand la Ferme du Saut du Loup accompagne le collège Jean Moulin ou des jeunes filles du Centre d'observation et de réadaptation (COR) sur des projets de potager. Ou encore quand, dans le cadre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), la Ferme accueille des jeunes exclus temporairement de leur établissement scolaire. « Ici le jeune perd ses codes de la ville et se réinvente. Et quand il repart avec un rapport positif le concernant, ce n'est pas anodin pour lui et sa famille ». À la Ferme du Saut du Loup l'insertion se fait socialement mais aussi psychologiquement. Aujourd'hui, la Ferme aspire à une troisième phase d'insertion : devenir un Espace dynamique d'insertion, c'est-à-dire un dispositif régional pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. ●

**S'**il est un lieu d'insertion sociale par excellence à Chevilly-Larue, c'est bien la Ferme du Saut du Loup. D'abord parce qu'elle est agréée centre social par la CAF, et donc l'insertion sociale

La construction du four à pain de la Ferme du Saut du Loup avec le concours de personnes en insertion venues d'AEF 94.

## Insertion intergénérationnelle à la Maison pour tous

**E**n matière d'insertion sociale, la Maison pour tous est plutôt pionnière. Agréée elle aussi centre social par la CAF, elle a fait de l'intergénérationnel l'une de ses marques de fabrique. « Dans nos murs, des solidarités se créent », relate Thomas Ferrand, responsable de la structure. Il faut dire que, entre les cours de langue française, le travail d'accès aux droits (renforcé par la présence d'un écrivain public et les permanences de l'association d'aide juridique Nouvelles Voies) ou encore les ateliers familles,

tout est mis en œuvre pour favoriser les échanges. Et la Maison pour tous ne manque pas de nouvelles idées pour tisser encore davantage les liens sociaux. Ainsi elle a pour ambition, pour 2016/2017, de monter un projet Solid'âge, financé par la Cnav, c'est-à-dire d'inventer des rendez-vous intergénérationnels où des jeunes et des personnes âgées se retrouveraient autour d'un thème (la musique, les modes de communication, les métiers) décliné d'hier à aujourd'hui. ●

### Parole d'habitant



**Christobald,**  
habitué de la Ferme du Saut du Loup

Cela fait trois ans que je viens à la Ferme du Saut du Loup. Plus jeune j'avais fait l'école de jardinage du Breuil, et aussi le

tour du monde avec un orchestre. À 20 ans j'avais tout, une petite amie, une maison, une moto, une bonne situation. Puis je suis tombé malade, et je n'étais plus en état de travailler. C'est par le biais de la Maison relais de Chevilly-Larue (ndlr : établissement d'accueil pour les personnes en situation

de handicap psychique), où je vis depuis dix ans, que je suis arrivé à la Ferme du Saut du Loup. Comme j'ai du goût pour le côté floral artistique, je m'occupe à jardiner, j'aime bien entretenir les espaces verts et les fleurs. Ici j'ai trouvé des gens sympathiques, une certaine convivialité et surtout un véritable bien-être.

## « Ici j'ai trouvé le bien-être »



Vote du budget 2016

# Un budget charnière et responsable

Le 9 février dernier, le Conseil municipal a adopté le budget 2016 par 29 voix contre 4 (LR), remportant l'adhésion du groupe Parti socialiste et citoyens. Ce premier budget de l'ère métropole, restreint en recettes et lissé en investissement, n'est résolument pas un budget d'austérité.

« **C'**est un budget qui se veut responsable dans un contexte tendu et contraint »

expose André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances, dans sa présentation liminaire. « La mise en place de la Métropole du Grand Paris et la réduction massive et historique des dotations de l'État placent la commune dans une situation financière telle qu'elle n'en a jamais connue », ajoute Stéphanie Daumin, la Maire. En 2016, la ville enregistrera effectivement une baisse d'1,7 million d'€ cumulée en application du plan d'austérité gouvernemental, somme à laquelle s'ajoutent près de 4 millions d'€ de prélèvements par l'État au titre de la péréquation.

## Une fiscalité des ménages qui reste modérée

Malgré tout, alors que de nombreuses villes sont contraintes d'augmenter considérablement les taux des taxes locales, la commune plafonnera l'augmentation de ceux-ci à 2%. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste pour sa part au même niveau. « La priorité sera donnée au pouvoir d'achat des Chevillais, à la poursuite de notre politique de solidarité, ainsi qu'à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, à l'investissement dans les domaines du sport ou de la culture, au vivre ensemble et à la culture de paix, ainsi qu'à l'action de prévention dans le domaine de la sécurité et de la tranquillité publique et au soutien aux associations », expose André Deluchat, en application des orientations budgétaires définies par la Maire en décembre dernier. Les projets d'investissements communaux seront maintenus, mais lissés dans le temps, c'est à dire étalés entre 2016 et 2020.

## Un budget très largement approuvé

Le vote du budget a fait l'objet d'un riche débat. Premier à s'exprimer pour les groupes politiques, Yacine Ladjici (groupe Parti socialiste et citoyens) juge ce budget « porteur d'espoir pour les politiques

publiques à l'égard des Chevillais ». Dominique Lo Faro (Parti de Gauche) se réjouit que « le budget de la ville permette d'assurer un bon service public ». Hermine Rigaud (groupe Socialistes unitaires) se dit « satisfaite d'un budget traduisant une politique de la ville soucieuse notamment des personnes handicapées ». Renaud Roux (groupe Communistes et partenaires) est pour sa part « fier des choix d'investissement pour 2016, qui démontrent la volonté de répondre aux besoins des Chevillais à travers des réalisations utiles telles que la rénovation de la piscine, l'accessibilité handicap des bâtiments publics ou encore la rénovation de la Maison du Conte ainsi que celle du centre de loisirs ». Laurent Taupin (Europe écologie Les Verts) qualifie le budget de « responsable ». « Il permet de répondre aux attentes en termes de développement durable et de mettre en œuvre la seconde version de l'Agenda 21 ». Patrick Vicériat (groupe Les Républicains-UDI-Divers droite) estime pour sa part que « le budget 2016 ne reflète pas les coupes budgétaires nécessaires à un équilibre pour les quatre ans à venir ». Ce à quoi Stéphanie Daumin a répondu, en conclusion, que « des efforts considérables étaient menés depuis plusieurs années pour contenir les dépenses de fonctionnement, notamment à travers la modernisation du patrimoine public, ce qui permet de générer des économies ». Les investissements ont par ailleurs été lissés dans le temps pour peser moins sur chaque budget annuel, dégageant là aussi quelques marges de manœuvre. « Le budget 2016 est donc un budget tout à la fois équilibré, raisonnable et résolument porteur d'un maintien du niveau de service public local ».

La Maire a ajouté que d'autres choix devront sans doute être opérés au cours de la prochaine période si la logique d'austérité budgétaire continuait de s'imposer et de s'aggraver. Elle a toutefois prévenu : « si on me dit qu'il faut se couper un bras, je ne le ferai pas, car la présence de la commune aux côtés des Chevillais est un atout précieux ! » ● **Émilie Marsaud**



# Un vote symbolique du groupe Parti socialiste et citoyens

Le vote du budget 2016 marque un tournant historique dans la vie politique chevillaise : le groupe Parti socialiste et citoyens, présidé par Yacine Ladjici, s'est montré symboliquement solidaire de la politique municipale.

**D**epuis plusieurs années, le groupe Parti socialiste et citoyens, distinct du groupe Socialistes unitaires qui s'est toujours inscrit dans la majorité municipale, votait contre le budget de la ville. Ce changement d'orientation semble être symbolique d'une volonté nouvelle de la part du groupe Parti socialiste et citoyens de soutenir la majorité municipale. « *Les élus de notre groupe sont plus que jamais disponibles pour faire cesser la division de la gauche dans notre ville* » a déclaré Yacine Ladjici lors du vote du budget le 9 février dernier. La Maire, Stéphanie Daumin, a accueilli favorablement ce nouveau positionnement. « *Je me réjouis de cette déclaration qui exprime très clairement la volonté de sortir de la logique de division et d'opposition à notre projet municipal de progrès, une déclaration qui cherche à trouver les voies d'une solidarité de gestion partagée* ». Plusieurs élus se sont exprimés suite à cette annonce. Christian Hery (groupe Communistes et partenaire), ancien maire de Chevilly-Larue, estime qu'il s'agit d'un « *évènement de la plus haute importance dans la vie politique locale bien que la majorité soit en profonde divergence à l'égard de la politique nationale d'austérité* ».

## Un ralliement largement approuvé

Hermine Rigaud (groupe Socialistes unitaires) s'est « *sentie réjouie et renforcée dans ses choix* » par le vote du groupe Parti socialiste et citoyens. Pour Renaud Roux (groupe Communistes et partenaires), cela « *met un point final à la situation désastreuse de la gauche locale depuis 2008 (...) notre seule boussole est l'intérêt des Chevillais et c'est cela qui soude la majorité municipale* ». En son nom propre, Hadi Issahnane (groupe des Non-inscrits et citoyens), a pour sa part été plus sceptique. « *Je suis en profond désaccord avec l'action gouvernementale !* » a-t-il scandé en pointant son rejet de mesures telles que l'inscription de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité dans la constitution. Stéphanie Daumin a rappelé qu'elle « *partageait le rejet de beaucoup de mesures du gouvernement* » mais qu'il ne fallait pas confondre la politique nationale et la solidarité de gestion au niveau communal, qui vise à rassembler le plus largement possible autour d'une équipe et d'un projet favorable aux Chevillais. « *On est toujours plus forts en élargissant le rassemblement et en unissant nos forces à gauche pour mener une action locale humaniste et progressiste* ». ● É.M

Toutes les taxes ont augmenté de 2% par rapport à 2015 à l'exception de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères** qui reste à un taux fixe de **5,88%**.

**Taux de la taxe d'habitation : 15,27 %**

**Taux de la taxe foncière sur le bâti : 14,95%**

**Taux de la taxe foncière des propriétés non bâties : 34,59%**

## Épicerie solidaire Sol'Épi

# Une vente de crêpes réussie !

330 crêpes vendues et 330€ récoltés ... La vente de crêpes organisée par l'épicerie solidaire Sol'Épi le 10 février dernier a attiré de nombreux Chevillais !

« **N**ous sommes venus spécialement aujourd'hui à Simply Market pour acheter des crêpes aux bénévoles de Sol'Épi » a expliqué un couple de Chevillais qui soutient l'action de l'épicerie solidaire. Et avant eux, quarante salariés d'une même structure venaient de passer commande ! « Cette vente de crêpe est une réussite » s'est réjouie Marie Bigot, responsable de Sol'Épi. « Il s'agissait de récolter des fonds afin d'acheter des produits pour l'épicerie et aussi la faire connaître ». Pour cette action, l'épicerie solidaire a été sollicitée par l'enseigne Simply Market qui a aussi fourni gratuitement sucre et confitures pour l'accompagnement. Dix bénévoles et salariés de



l'association ont successivement assuré la confection et la vente de crêpes à l'entrée de Simply Market, place Nelson Mandela. Parmi eux, Passadit et Marcella, bénévoles par choix depuis cinq ans après avoir été bénéficiaires de l'épicerie. Les deux amies accordent en moyenne deux jours et demi par semaine à l'association, qu'elles considèrent comme une deuxième maison. « Tous ensemble nous affrontons plus facilement nos problèmes ». 20 à 25 bénévoles sont engagés dans les différentes actions de l'épicerie solidaire qui, toute l'année, propose aux Chevillais les plus démunis des produits alimentaires à 10% de leur prix de vente en supermarché. ● **Safia Rizoug**

## Cœur de ville

# Signature du rachat de locaux commerciaux



**D**ans le cadre du projet de dynamisation du Cœur de ville, la Municipalité s'est portée acquéreur des 700 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux en pied d'immeuble sur la place Nelson Mandela (de l'autre

côté du Simply Market), du restaurant Le Dôme jusqu'à l'institut Suntonic. Ceux-ci appartenaient jusqu'alors au promoteur/gestionnaire Altaréa, grand groupe propriétaire de centres commerciaux. Altaréa a accepté la vente de ces locaux vides pour 900 000€, soit à prix coûtant ; l'acte d'achat a été signé le 19 février dernier par Stéphanie Daumin, la Maire, et Marc Fleury, représentant de la SNC Cœur Chevilly (société propriétaire des locaux), en présence de Laurent Campredon, représentant d'Altaréa, Maîtres Olaf Dechin et Sébastien Wolf, notaires, Évelyne Pagès, comptable du Centre des finances publiques, Régine Boivin, conseillère municipale déléguée aux Commerces, et Agnès Bonhomme, directrice de l'Aménagement et du développement économique. ●

## Réunion publique

# Présentation des travaux à la Maison du Conte

**L**e temps des travaux s'approche à grand pas à la Maison du Conte ; avec le soutien financier de la commune, du Conseil départemental, du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles, va s'ouvrir un vaste chantier de réaménagement du site dans sa partie donnant sur la rue Albert Thuret. Pour en savoir plus sur

la nature de ces travaux et leur phasage ainsi que sur les projets de la Maison du Conte, les Chevillais sont conviés à une réunion publique à l'initiative de la Municipalité. ●

● **Présentation du projet de rénovation de la Maison du Conte le mercredi 9 mars à 19h à la Maison du Conte – 8, rue Albert Thuret.**

## Cité des Castors

# Une balade pour tester la valeur thermique de sa maison

**L**e 20 février dernier, certaines fenêtres et façades de la cité des Castors ont été passées au crible de la caméra thermique de Maël Aucante, conseiller infos énergie au sein de Soliha, association de conseil auprès des particuliers pour l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat. Une dizaine de Chevillais, habitants de la cité des Castors mais aussi d'autres quartiers, l'ont accompagné dans son parcours. Maël Aucante a pu détecter toutes les zones de déperdition de chaleur en façade de leurs maisons. « Cette caméra permet de visualiser en rouge sur les photos les ponts thermiques, les zones de fuite, et les défauts d'isolation » explique le conseiller énergie. À la suite de la balade, c'est au relais-mairie Bretagne que les Chevillais ont pu découvrir quelles étaient les solutions d'isolation les plus efficaces et abordables. Rappelons que les particuliers souhaitant effectuer des travaux d'isolation extérieure de leur maison peuvent bénéficier d'une aide financière municipale à hauteur de 25% du coût des travaux jusqu'à 6000€ (cette aide peut être majorée à 30% si des matériaux isolants écologiques sont utilisés). ● **Émilie Marsaud**



● **L'association Soliha tient une permanence infos conseils énergie gratuite et individualisée une fois par mois au Relais-Énergie (Relais-mairie Centre – 13, rue Édith Piaf). Prochaines permanences : samedi 19 mars de 9h à 12h, mardi 19 avril de 15h à 18h30, samedi 28 mai de 9h à 12h.**

## Premiers secours

# Un nouveau défibrillateur en ville

**U**n neuvième défibrillateur a été installé début février à Chevilly-Larue à l'initiative du service municipal Retraités-Santé-Handicap. Il se trouve dans le hall d'entrée de la mairie. Une trentaine d'agents municipaux a été formée le 2 février dernier à l'usage de cet appareil. Cependant, ce défibrillateur peut être utilisé par toute personne ayant besoin d'intervenir en urgence ; l'utilisation du défibrillateur est très simple, il suffit de suivre les instructions sonores de la machine étape par étape. Les gymnases Marcel Paul et Pasteur ainsi que le parc des sports ont été les premiers équipements publics dotés d'un défibrillateur, il y a quelques années, à l'initiative de la Municipalité. Aucune loi n'impose de mettre en place ce dispositif de secours dans les lieux publics excepté dans les piscines, mais la Municipalité a souhaité élargir ce cadre légal. « Nous avons l'originalité d'en avoir aussi installé en dehors des structures municipales » explique Catherine Cuisinier, responsable du service Retraités-Santé-Handicap. Un défibrillateur est effectivement à disposition à

l'intérieur de la boulangerie de la place de la Libération, et un autre dans le supermarché Simply Market place Nelson Mandela. ●

**Liste des défibrillateurs :**

- Parc des sports – rue du stade (à l'intérieur)
- Gymnase Marcel Paul – 1, rue Édith Piaf (à l'intérieur)
- Gymnase Pasteur – 2, avenue de la Croix du sud (à l'intérieur et sur demande uniquement)
- Foyer des anciens et gymnase Dericbourg – 15, rue de l'Adjudant-chef Dericbourg (à l'extérieur)
- Boulangerie Aux saveurs de Chevilly – 8, place de la Libération (à l'intérieur)
- Simply Market – place Nelson Mandela (à l'intérieur)
- Salle multisports Léo Lagrange – 196, avenue de Stalingrad (à l'extérieur)
- Relais mairie Bretagne – 40, rue Élisée Reclus (à l'extérieur)
- Hôtel de ville – 100, avenue du Général de Gaulle (à l'intérieur)



# Alexandrine Lang

## Artiste solaire

Peintre, femme engagée, dynamique maman de trois enfants, Alexandrine Lang est aussi chargée de production pour le théâtre André Malraux, adhérente du centre de création alternatif Le Chêne à Villejuif et membre de l'association CharivArty à Noisy-le-Sec. Remarquée par Thomas Ferrand, directeur de la Maison pour tous, elle réalise le portrait de nombreux Chevillais, notamment aux Planches l'été dernier. Pour l'indépendance des femmes et l'égalité entre les genres, les 5 et 6 mars elle rejoint *Les Aliennes*, festival culturel et artistique de la Flèche d'Or. Tournée vers la performance de concerts dessinés, elle croque ce 9 mars au bar l'Angora à Bastille le chanteur Philippe Guillard.

**S**ur la toile, son pinceau danse. Vêtu de noir ou de gris, il trace d'abord l'arcade sourcilière, apporte en quelques touches subtiles une lueur à l'œil, glisse ensuite d'un pas chassé vers l'arête du nez, esquisse d'une pirouette bouche, cou et menton et, tout en virevoltant, ébauche le deuxième œil et les oreilles, d'un trait toujours vif, précis, tantôt léger ou puissant. Entre clairs et obscurs, les traits révèlent bientôt l'autoportrait d'Alexandrine enfant quand soudain, sans détours et paré de blanc, le pinceau efface son œil et le cache derrière un pansement.

Sous une pluie de traits, son visage continue d'évoluer. Mais le temps passe avant que d'un geste furtif notre artiste vienne raviver l'étincelle de sa prunelle endommagée. Sur une musique du compositeur Cetusss et au cours d'une performance baptisée *Variations orbitales*, voici comment, après une blessure, la lumière a guidé les pas d'Alexandrine vers la peinture. Déterminée, elle en apprend les techniques dans plusieurs ateliers. Depuis, dans la poche de son Perfecto, son carnet de croquis ne la quitte jamais. Compagnon de route, elle le sort dans les bus, les cafés, partout où les visages ont une histoire à lui raconter. « *Nous n'avons pas un, mais mille visages* ». En 2005, Alexandrine quitte Chevilly-Larue pour les Sables-d'Olonne (85) où son mari est muté. N'étant pas du style à rester les bras croisés à la maison, elle rejoint là-bas l'atelier de François Husson. « *Il me trouve douée pour le portrait et, sans me concerter, me réserve une place sur le marché nocturne de l'été !* » Une première saison pendant laquelle Alexandrine remet cent fois sur le métier son ouvrage. Au fil des années et des marchés, elle se professionnalise et mérite bientôt toute sa place en front de mer, aux côtés des caricaturistes. Forte de son succès, les galeries sablaises la demandent. On l'invite aussi à s'exposer à Nantes, Paris, ... à dessiner en live dans les festivals de BD tandis que des particuliers lui commandent leur portrait.

Le trait enlevé, elle illustre le recueil *Indéfini Présent* du poète Mario Urbanet paru aux éditions de la Lune Bleue, dessine aussi *Miss Endorphine* en couverture de l'anthologie illustrée de Patrick Verry –dont Luz et Willem font partie– pendant que ses illustrations ont la cote dans le mensuel satirique *Le Sans-Culotte*. Le dessin lui permettant de rencontrer les gens qu'elle croque, Alexandrine fait par ce biais la connaissance de Dar'Jac, peintre, sculpteur et musicien de jazz, de passage pour un concert aux Sables. L'envie de se dépasser la pousse : elle veut tenter de l'esquisser en train de jouer. La requête est acceptée, l'occasion pour notre fonceuse de se lancer dans la performance de concerts dessinés, de capter et de chorégraphier sur le vif l'expression des musiciens, avant d'étudier ensuite celles des chanteurs, danseurs et comédiens. De retour sur la commune en 2013, entre sa vie d'artiste, de femme et de maman, à vélo ou avec une charrette, Alexandrine diffuse régulièrement le programme du théâtre André Malraux dans les boîtes aux lettres. Remplaçante, elle donne des cours de dessin au conservatoire de Thiais et œuvre en amont pour en dispenser un, une fois par semaine, à la Maison des associations. À court terme, elle cherche sur la commune un site où pourrait s'installer le centre de création alternatif Le Chêne, menacé de fermer, et envisage pour plus tard de créer sur la ville une antenne de l'association CharivArty, laquelle promeut l'activité artistique en intervenant sur tout événement local ou national. Sur les étagères de son atelier, Mirabeau, Sand, Louÿs, Musset... côtoient les BD de Gillon, Serpieri ou Manara... Ça et là, portraits et nus sensuels peuplent l'endroit. Sur un air des Clash, Alexandrine prépare son prochain concert dessiné à l'Angora (75011). Elle rêve de partager un jour sa performance en musique et sur grand écran à l'Olympia et, par la main, de nous emmener dans son univers spectaculaire du dessin ! ● **Florence Bédouet**  
[alexandrinarts.e-monsite.com](http://alexandrinarts.e-monsite.com)

Plusieurs évènements ponctueront la semaine du 8 mars à Chevilly-Larue dans le but de marquer comme il se doit le combat des femmes pour leurs droits.



## Un combat quotidien pour les droits

À l'occasion de la journée internationale des femmes, le 8 mars, la Municipalité a décidé cette année de placer ce rendez-vous plus précisément sous la thématique des « droits des femmes ». Certes les femmes ont le droit de vote, le droit d'avorter, le droit d'avoir un compte en banque, celui

de choisir un époux, le droit d'être considérées à l'égal des hommes ou encore celui d'avoir le même accès aux postes à responsabilité. Mais en pratique, les statistiques disent autre chose: selon l'Insee (étude 2011) en France, le salaire des femmes reste de 27 % inférieur à celui des hommes, 80% des travailleurs

pauvres sont des femmes et ces dernières passent encore en moyenne 1h12 de plus par jour aux tâches domestiques. Ces statistiques montrent à quel point le combat des femmes pour leurs droits est loin d'être terminé. « Et une journée, le 8 mars, ne suffit pas pour défendre les droits des femmes » estime Charlotte Regina, maire-adjointe

### « Un réseau local pour aider les femmes »



Les droits des femmes, contrairement aux idées reçues, sont loin d'être définitivement acquis. Par exemple, certains centres d'IVG ont été fermés en France ces dernières années et le Sénat vient de supprimer l'article concernant le harcèlement sexiste dans les transports publics. Pour Chevilly-Larue, la lutte contre ces inégalités est une priorité et la Municipalité souhaite développer un véritable réseau d'intervenants locaux permettant aux femmes de connaître leurs droits et d'être accompagnées en cas de violences, notamment conjugales.

Nous avons par exemple mis en place la permanence d'une juriste du CIDFF pour informer les femmes et les familles sur leurs droits. Cette permanence juridique complète la permanence téléphonique de psychologues mise en place en décembre 2012. Il ne faut pas oublier que la violence envers une femme ne commence pas par les coups mais bien par les violences verbales et psychologiques, dont les stéréotypes sur l'inégalité femmes-hommes, véhiculés dans notre société, ne sont que les prémisses.

**Charlotte Regina, maire-adjointe  
déléguée à la Lutte contre les discriminations**

**XISTES  
IONS  
E SALAIRE**



déléguée à la Lutte contre les discriminations. Ainsi, à Chevilly-Larue, spectacles, expositions, ateliers et débats autour des droits des femmes s'étaleront sur trois semaines du 8 mars, journée internationale des femmes, au 26 mars (cf programme).

### **Un combat mené à l'échelle locale**

La commune s'engage depuis plusieurs années dans le combat contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans la vie locale. En 2010, le Conseil municipal a adopté la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. En 2013, un observatoire des inégalités locales a été créé dans le but de mettre en œuvre un plan d'action pour promouvoir l'égalité. La Municipalité a aussi adhéré au centre Hubertine Auclert, un centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes. D'autre part, plusieurs mesures ont été prises sur la commune dans le but de lutter contre les violences faites aux femmes. Ainsi la Municipalité commémore le 25 novembre la journée contre les violences faites aux femmes.

Enfin, deux psychologues tiennent une permanence téléphonique 24h/24h hebdomadaire, gratuite et anonyme, pour les victimes de violences et leurs proches.

### **Une juriste au service des femmes**

Enfin depuis septembre 2015, Élodie Lowenski, juriste au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 94) assure une permanence gratuite à l'Espace commun des solidarités tous les lundis après-midi. Cette permanence a pour vocation d'accueillir, d'écouter, d'informer et d'orienter les femmes victimes de violences. Selon l'Insee (étude 2010), 4,7% des femmes ont subi une agression physique ou sexuelle sur le territoire français. « Depuis septembre, la majeure partie des femmes que j'ai rencontrées sont venues me voir pour violences conjugales » explique Élodie Lowenski. Cependant, les violences faites aux femmes sont bien plus diverses. « Il peut s'agir d'un harcèlement au travail, d'une agression sexuelle ou d'un viol » énumère la juriste. Il s'agit donc d'informer les femmes

## **Au programme**

Plusieurs événements se dérouleront du 8 au 26 mars à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes organisée par la Municipalité et la Maison pour tous.

**Mardi 8 mars à 18h30 :** la compagnie de théâtre Odyssée Art jouera le spectacle *Clémence face à Clément* écrit et mis en scène par Farah Khosravi. Un jeune garçon, Clément, découvre les femmes à travers le regard sexiste de son père. Mais il s'aperçoit en grandissant –lui qui voulait ressembler à son père, être un «homme, un vrai»– que ce n'est pas simple et que la femme est loin de se plier au bon vouloir du genre masculin. Le spectacle sera suivi d'un débat et d'un buffet partagé.

• Maison pour tous, 23, rue du Béarn

**Mercredi 9 mars de 13h30 à 16h30 :** les adhérentes de la Maison pour tous bénéficieront d'une après-midi « bien-être » en participant à des ateliers cosmétiques, relaxation ou encore sportifs.

• Maison pour tous, 23, rue du Béarn

**Samedi 12 mars à 18h30 :** vernissage de l'exposition *W/W [Women and war] : art, femmes et guerre*. La commissaire d'exposition Julie Crenn invite 12 femmes artistes à envisager la place de la femme dans la guerre.

• Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, 34, rue Henri Cretté

**Dimanche 13 mars à 17h :** projection du film *Séraphine* de Martin Provost avec Yolande Moreau et Ulrich Tukur, en présence de Marc Olry, accessoiriste du film. Tarif : 4€

• Théâtre André Malraux, place Jean-Paul Sartre

**Samedi 26 mars à 18h :** rencontre et débat avec les artistes plasticiennes de l'exposition «W/W [Women and war] : art femmes et guerre».

• Médiathèque Boris Vian, 25, avenue Franklin Roosevelt

sur leurs droits et de les accompagner. « De nombreuses femmes viennent une fois, mais n'osent pas aller jusqu'au bout d'une plainte ou d'une procédure de divorce, il faut donc faciliter au maximum leurs démarches afin qu'elles aient le courage de les mener à terme » précise Élodie Lowenski. ● **Émilie Marsaud**

Médaille de bronze à Jacques Verrier

# L'engagement citoyen récompensé



« **V**errier le guerrier ! » C'est ainsi que Juliette Verrier surnomme son mari, Jacques Verrier, président départemental et secrétaire national de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (Arac). Ce Chevillais de 66 ans a reçu le 8 février dernier la médaille de bronze de l'Office républicain des mérites civils et militaires (ORMCM). Cette distinction lui a été remise en présence de son épouse, de sa fille et de deux de ses petites filles. C'est entouré de Stéphanie Daumin, la Maire, de Patrick Blas, maire-adjoint délégué aux Fêtes et cérémonies, ainsi que de Christian Hervy et Guy Pettenati, anciens maires, que Raphaël Vahé, président national de l'Arac et de l'ORMCM, lui a chaleureusement décerné cette médaille en récompense d'un parcours exemplaire

de citoyen militant. Celui-ci a évoqué « *la part active personnelle prise par Jacques Verrier ces quarante dernières années aux mouvements militants pour la réduction du temps de travail hebdomadaire, pour l'obtention de la cinquième semaine de congés payés, pour l'instauration de la retraite à 60 ans, pour les droits des travailleurs dans l'entreprise (...)* ». Membre actif au sein de l'Arac depuis 2009, dont il est devenu président départemental et secrétaire national en 2013, Jacques Verrier a plus largement mis en pratique toute sa vie les conseils de Jean Jaurès cités pour l'occasion par Jacques Goutorbe, président d'honneur de l'Arac du Val-de-Marne : « *Ne vous taisez pas, combattez, lutez !* ». Coursier, puis employé à France Bazar, au BHV et au Min de Rungis, Jacques Verrier a toujours défendu les droits des salariés mais aussi des plus défavorisés en tant que militant syndical, membre du Parti communiste et conseiller municipal à Chevilly-Larue de 1983 à 2008. La Maire, Stéphanie Daumin, a particulièrement loué « *son esprit de civisme et son exemplarité* ». « *Jacques Verrier a toujours été guidé par le devoir de mémoire et l'impérieuse nécessité de lutter pour le progrès social* » a-t-elle poursuivi. Il est aujourd'hui retraité, amoureux des randonnées en nature et des moments passés en famille, mais il est toujours très engagé, en particulier au sein de l'Arac. « *Je suis touché par l'attribution de cette médaille qui reconnaît mon engagement et mon action dans la vie sociale* », explique Jacques Verrier. « *J'essaierai d'en être digne (...)* et je souhaite encore aujourd'hui continuer à être au service de mon prochain dans le but de construire un autre monde ». ● **Émilie Marsaud**

## Point d'accueil de la Sécu

# La CPAM campe sur ses positions

**O**n s'en souvient, une délégation d'élus s'était rendue à la direction départementale de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), lundi 25 janvier, pour rencontrer M. Raynal Le May, directeur départemental de la CPAM. Ils lui avaient alors remis une pétition de 2285 signatures en faveur du maintien du point d'accueil de la sécurité sociale à Chevilly-Larue et d'une ouverture de celui-ci 5 jours sur 7. Suite à cette délégation, M. Le May a confirmé par courrier la fermeture du point d'accueil « *au vu de*

*la faible fréquentation de la permanence actuelle et de l'ouverture de l'espace de Thiais offrant un nouvel accueil très proche de Chevilly-Larue (...)* Les Chevillais seront reçus à leur convenance à Villejuif, Ivry ou Thiais ». Il a également confirmé « *le souhait de la CPAM de rester présente dans la commune* » mais selon de nouvelles modalités. La Municipalité souhaite désormais obtenir de la CPAM qu'elle tienne une permanence sans rendez-vous au sein de bâtiments faciles d'accès. ●

# Conseil municipal

## Les principales délibérations du Conseil municipal du 9 février 2016

### ● Budget primitif de la commune pour 2016

**Vote :** 29 pour (PC, SU, PSC, PG, NI, EELV), 4 contre (LR)

### ● Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2016

**Vote :** Unanimité

### ● Taux des trois taxes locales 2016 (taxe d'habitation, taxes foncières)

**Vote :** 29 pour (PC, SU, PSC, PG, NI, EELV), 4 abstentions (LR)

### ● Autorisation de signature du permis de construire pour les travaux de rénovation de la piscine municipale Pierre de Coubertin

**Vote :** Unanimité

### ● Autorisation de signature des conventions de gestion de services entre la commune et l'Établissement public territorial « Grand Orly-Val de Bièvre-Seine Amont » pour la gestion

**Lexique :** **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG :** Groupe Parti de Gauche, **SU :** Groupe Socialistes unitaires, **NI :** Groupe des Non-inscrits et citoyens, **EELV :** Groupe Europe écologie – les Verts, **LR :** Groupe Les Républicains-Divers droite, **PSC :** Groupe Parti socialiste et citoyens

### de compétences transférées et pour autoriser cet établissement à poursuivre les procédures engagées dans le domaine de l'urbanisme avant le 31 décembre 2015

**Vote :** Unanimité

### ● Attribution et versement d'une subvention à l'association Comité chevillais pour l'accès de tous au très haut débit

**Vote :** Unanimité

### ● Demande de subvention auprès de la DRIEE pour la réalisation du bilan de l'Agenda 21, du lancement de sa saison 2 et au titre des actions en faveur de l'économie verte.

**Vote :** Unanimité

### ● Approbation des projets de coopération 2016 au bénéfice de la ville de Yên Bái au Vietnam et du village de Dieuk en Mauritanie.

**Vote :** Unanimité

## Très haut débit

## Une rencontre constructive avec Orange



**S**téphanie Daumin, la Maire, ainsi que Frédéric Sans, conseiller municipal missionné sur l'implantation du haut débit, et André Deluchat, maire-adjoint, ont rencontré les représentants d'Orange afin que ces derniers leur présentent le dossier technique d'implantation des armoires de raccordement à la fibre optique (FttH) qui seront

installées dans le quartier Larue courant 2016. Lors de cette réunion étaient donc présents Philippe Besnard, chef de projet FttH, David Orzech, directeur des Relations avec les collectivités territoriales, Marianne Brunat, déléguée régionale Île-de-France Sud et Est, et Abderrahmane Azza, responsable des zones de déploiement FttH Île-de-France Sud et Est. Des représentants du comité chevillais pour l'accès au très haut débit étaient également à cette réunion. Orange prévoit que les premiers travaux d'implantation des armoires de raccordement à la fibre optique démarrent fin mars/début avril. Ces armoires seront installées avenue de la Croix du Sud (1), boulevard Mermoz (4) et à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Castelnau (1). ●

## Permanences des élu(e)s

▶ **Stéphanie Daumin,** Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.

Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

▶ **Nora Lamraoui-Boudon,** 1<sup>ère</sup> Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

▶ **André Deluchat,** Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

▶ **Hermine Rigaud,** Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

▶ **Laurent Taupin,** Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

▶ **Patrick Blas,** Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

▶ **Élisabeth Lazon,** Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87.

▶ **Christian Nourry,** Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.

▶ **Dominique Lo Faro** Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Charlotte Régina** Maire-adjointe déléguée à la petite enfance, aux actions de préventions et de la lutte contre les discriminations et aux actions en faveur de la paix et de la parentalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins).

▶ **Christian Hervy** Conseiller municipal : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.

▶ **Jean-Paul Homasson,** Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

▶ **Génaro Suazo,** Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Vincent Phalippou,** Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Renaud Roux,** Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Barbara Lorand-Pierre,** Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

▶ **Régine Boivin** Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.

▶ **Murielle Desmet,** Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

▶ **Jean-Jacques Bridey,** Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). [jjbridey@assemblee-nationale.fr](mailto:jjbridey@assemblee-nationale.fr)

▶ **Richard Dell'Agnola et Patricia Korchef-Lambert** Conseillers départementaux Les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.



## Conseil municipal

# Une motion contre la transformation du foyer en centre d'accueil de demandeurs d'asile

**C'**est à l'unanimité que le Conseil municipal a adopté en séance du 9 février une motion contre « la construction d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile en lieu et place du foyer désaffecté de jeunes travailleurs situé 2, rue du Béarn ». Face à la situation d'extrême urgence dans laquelle se trouvent des milliers de personnes fuyant les conflits notamment au Moyen-Orient, et soucieuse de porter secours à ces opprimés, la Municipalité contribue déjà pleinement au nécessaire effort de solidarité en faveur de l'accueil des réfugiés. Elle a ainsi, à l'automne dernier, accepté la mise à disposition de l'ancienne gendarmerie pour accueillir en urgence 70 personnes en demande d'asile. Elle a facilité les parcours personnels de ces réfugiés en veillant, avec le concours de la Croix-Rouge et des services de l'État, à des conditions d'accueil de qualité, à l'accès de tous aux soins ou encore à la mise en œuvre de cours de langue française. Chevilly-

Larue a été l'une des deux seules communes du Val-de-Marne à prendre ainsi une part aussi importante à la solidarité départementale. La Municipalité s'oppose aujourd'hui à l'intention du Préfet de région de transformer l'ancien foyer de jeunes travailleurs en un centre d'accueil de demandeurs d'asile qui accueillerait plus de 200 personnes de manière pérenne en Cœur de ville. D'une part parce que d'autres communes du département, dont certaines s'étaient portées volontaires, n'ont pas encore contribué à l'effort collectif. D'autre part parce que ce bâtiment est d'une extrême vétusté, ce qui avait justifié sa désaffectation en 2014. Des parties intérieures ont déjà été démolies. Sa remise en état est estimée à au moins 2,4 millions d'€, intégrant notamment le désamiantage et la recomposition des sanitaires. Par ailleurs, l'implantation de ce centre vient contrecarrer la stratégie de restructuration du quartier et de redynamisation du Cœur de ville. ●

## Aide à la parentalité

# Mieux connaître les droits de ses enfants

**L'**association **Main dans la main** et le **Club Espoir**, en partenariat avec le bailleur social Valophis, organisent une après-midi d'information et de discussion autour du thème parentalité/justice le 12 mars prochain à la Maison pour tous. Les parents intéressés pourront, à cette occasion, échanger avec Bénédicte Pigale, formatrice et enseignante en Droit à l'université de Créteil. L'après-midi sera ponctuée de saynètes jouées par des étudiants en DUT Carrières sociales montrant

des situations de perquisition, de garde à vue ou de rencontre avec des représentants de la justice. L'objectif de Bénédicte Pigale est de rendre le droit accessible et compréhensible aux familles dont les enfants sont confrontés à la justice, afin que celles-ci aient les clefs « pour accepter ce qui arrive mais aussi se donner les moyens d'agir ». ●

● **Après-midi parentalité/justice le 12 mars de 15h à 18h à la Maison pour tous – 23, rue du Béarn. Entrée libre.**



## Ferme du Saut du Loup / Maison pour tous

# Deux centres sociaux, une même fête

La Ferme du Saut du Loup et la Maison pour tous invitent les Chevillais à la fête des centres sociaux, samedi 19 mars.

**L**a Ferme du Saut du Loup et la Maison pour tous ont un point commun ; l'une et l'autre sont agréées centre social. L'une et l'autre, aux activités bien distinctes, concourent aux mêmes objectifs, un centre social étant, comme le définit la Caisse d'allocations familiales (CAF), qui délivre cet agrément, un équipement de quartier à vocation sociale, familiale, plurigénérationnelle ainsi qu'un lieu d'animation de la vie sociale. À ce titre, ces deux structures répondent aux valeurs fondatrices des fédérations des centres sociaux : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Afin de mieux faire connaître ces deux centres sociaux aux Chevillais, la Ferme du Saut du Loup et la Maison pour tous ont décidé d'organiser ensemble une après-midi de fête des centres sociaux. Les festivités commenceront à 14h à la Ferme du Saut du Loup

avec des animations, telles des ateliers (mosaïque, plantation de semis) conjointement organisées par les membres des deux centres sociaux, un quizz et une buvette. Une exposition sur les centres sociaux sera présentée. Un temps d'échange avec des représentants de la Municipalité, de la CAF et des fédérations des centres sociaux, et des partenaires des centres sociaux se tiendra à 16h30. À 17h30, c'est en déambulation festive que chacun sera invité à se rendre à la Maison pour tous. Place alors à un apéritif dînatoire préparé par des associations chevillaises. Un film sur la Ferme du Saut du Loup et un court métrage réalisé par des adhérents de la Ferme du Saut du Loup seront projetés. La fête s'achèvera par un concert donné par l'école de musique chevillaise Paris Music Academy. ●

Géraldine Kornblum

## Solidarité franco-indienne

# Des vêtements envoyés à Pondichéry



**62** kg de vêtements ont été collectés à la Maison pour tous en décembre 2015 par l'Association culturelle franco-indienne de Chevilly-Larue (ACFI). Il s'agissait de pourvoir aux besoins des victimes de l'inondation survenue en novembre dernier

dans la région de Pondichéry. La Municipalité a pour sa part assuré l'envoi en Inde des vêtements donnés par les Chevillais. Sur place, Antony Jain, animateur de quartier à Pondichéry, a remis les vêtements aux nombreuses victimes de ces inondations. ●

# expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Vincent Phalippou ► *conseiller municipal délégué à la gestion de l'espace public*

## Un Cœur de ville dynamique pour mieux vivre ensemble



Les équipes municipales précédentes ont œuvré à la création du Cœur de ville pour Chevilly-Larue. Cet objectif a été atteint comme en témoignent les nombreux témoignages exprimés lors de la consultation avec les habitants et les commerçants.

Ce lieu privilégié de vie, de partage et d'échange, facile d'accès, est aussi un lieu complet de commerce, de services et de culture, avec à proximité immédiate la poste, le relais-

mairie, l'Espace commun des solidarités et la médiathèque. Mais des attentes ont aussi été exprimées comme le manque de certains commerces ou une meilleure attractivité.

La Municipalité vient juste de procéder à l'acquisition des locaux commerciaux vacants de la place Nelson Mandela, auparavant propriété d'Altaréa. Ce rachat permettra d'implanter de nouveaux commerces de proximité qui serviront les besoins des Chevillais et bénéficieront de loyers modérés de façon à avoir des prix adaptés et à en assurer la

pérennité. Des réflexions sont menées sur la base de cette consultation avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, économiste, paysagiste, etc.) en coordination avec le projet de réhabilitation de l'avenue du Président Franklin Roosevelt engagé par le Conseil départemental du Val-de-Marne.

Ceci dans l'objectif de rendre notre centre ville plus dynamique, plus attractif. Une démarche de progrès afin de mieux vivre ensemble.

Dominique Lo Faro ► *maire-adjoint, élu du groupe Parti de Gauche*

## Vote du budget : la Municipalité amortit (encore) la casse sociale-libérale



Le Président de la République et le gouvernement mènent une politique d'austérité qui conduit le pays dans le mur. Partout où elle est appliquée, le peuple en paie le prix fort. Sans répartition des richesses, les inégalités sociales et territoriales prospèrent. Les décisions répondent à l'attente du très libéral patron du MEDEF et bannissent toute participation démocratique des citoyens. Le peuple voit s'effondrer les protections mises en œuvre durant des décennies. Ces choix dûment réfléchis sont imposés par le haut.

Tout est détricoté. Le Code du travail est dépouillé, les prud'hommes déstabilisés. Les milliards octroyés au patronat avec le CICE sont reconduits sans le million d'emplois Gattaz. Le RSA explose, les départements et communes jouant désormais le rôle d'amortisseur social. Dans tous les domaines c'est le retour en arrière ou la fuite en avant vers un vertueux paradis libéral. La concurrence libre et non faussée brise les êtres humains et fait le jeu des actionnaires. Le salariat doit lutter contre une théorie libérale archaïque qui date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous le clamerons haut et fort quand il le faudra.

C'est dans ce contexte nouveau que le budget de la ville s'efforce de préserver les équilibres permettant d'assurer un bon service public local, confortant la solidarité intergénérationnelle, créant les conditions du mieux-être et du mieux vivre ensemble assurées entre autres par un maillage dense du tissu associatif chevillais.

Le Parti de Gauche prendra toute sa part, en pleine cohérence au sein de la majorité municipale comme il le fait depuis le début de la mandature, afin d'atténuer pour la population chevillaise les méfaits de la politique gouvernementale, dans le respect du programme local voté en 2014.

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes unitaires*

## Égalité femmes-hommes : mythe ou réalité ?



En 1977, l'ONU a officialisé le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, qui trouve son origine dans les luttes des ouvrières, au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour de meilleures conditions de travail.

Il s'est agi depuis lors de faire du 8 mars une journée de mobilisation, pour rappeler que l'égalité entre les femmes et les hommes ne va pas de soi et qu'elle demeure une priorité. Ce jour est une occasion de faire un bilan sur la situation des femmes dans notre société. De nombreuses lois ont été votées pour atteindre l'égalité professionnelle,

mais elles sont encore insuffisamment suivies d'effets. Les inégalités persistent encore dans tous les domaines, dans les sphères privées comme publiques. Selon les statistiques, l'écart de salaire entre une femme et un homme est aujourd'hui en moyenne de 25 %. Les femmes sont surreprésentées dans les populations précaires. Environ 17 % seulement d'entre elles occupent des postes importants. La retraite des femmes est inférieure en moyenne à celle des hommes. Pourtant, les femmes ont toujours travaillé, et pas seulement sur le lieu de travail, ce serait oublier les tâches ménagères.

Pour cette année, de nombreuses manifestations sont prévues car la solidarité envers les populations vulnérables a toujours été l'une des priorités de notre ville. Pour que le 8 mars soit l'occasion de faire le point sur les réflexions existantes et les actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, nous vous attendons nombreux autour des différentes thématiques proposées pour faire de ce moment une réussite, et que nous avançons ensemble vers plus d'égalité.

Laurent Taupin ► *maire-adjoint, Europe écologie – les Verts*

## Luttons ensemble pour l'emploi



Le mois dernier, dans le cadre de cette tribune, le groupe socialiste du Conseil municipal nous a justement interpellé sur le taux trop élevé de chômage sur notre ville. Je partage leur inquiétude et je constate que sur ce sujet, qui est de compétence nationale, l'État ne réussit pas suffisamment à aider les demandeurs d'emploi à retrouver un poste et ne crée pas les conditions pour inciter les entreprises à embaucher. Et le projet de loi du ministère du travail favorisera peut être la création d'emplois mais

accentuera surtout la précarité des salariés par la casse du Code du travail. Néanmoins, à Chevilly-Larue nous essayons d'agir au mieux pour aider les demandeurs d'emploi. Cela commence avec notre soutien et notre participation à l'association intermédiaire AEF 94 qui met en relation les demandeurs avec les employeurs potentiels (particuliers, mais aussi collectivités locales et entreprises dans le cadre des clauses d'insertion). Il faut y ajouter le travail de la Mission locale en direction des jeunes qui organise régulièrement des forums pour l'emploi, l'action menée

par le CBE (Comité pour le Bassin d'emploi), l'École de la 2<sup>e</sup> chance, et Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (Vmapi) qui vient en aide aux créateurs d'entreprise grâce à des prêts d'honneur et un accompagnement bien nécessaire car la création d'une société n'est pas une mince affaire. Tout cet engagement reste modeste au regard des enjeux et du drame que représente le chômage pour des milliers de personnes et nous essayons d'agir au mieux pour l'atténuer. Le chantier reste ouvert et tous les conseils sont utiles.

Sophie Nasser ► *conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et citoyens*

## Modernisation du système de santé



Afin d'assurer à chacun l'accès à des soins de qualité, une nouvelle loi a été votée en décembre 2015. Elle s'articule autour de 3 axes :

- **La prévention** est le cœur du système de santé. La mise en place d'un parcours éducatif en santé permettra un suivi régulier des enfants. L'information nutritionnelle sur les emballages alimentaires sera renforcée pour la rendre plus accessible à tous. De même, la lutte contre le tabagisme va s'accroître (paquet neutre, interdiction de fumer en

voiture en présence d'enfants, meilleur remboursement du sevrage tabagique). Le dépistage des maladies sexuellement transmissibles sera facilité grâce à des autotests. Afin de réduire les phénomènes d'alcoolisation massive des jeunes, la loi propose des sanctions contre toute personne qui incite autrui à « consommer de l'alcool de manière excessive ».

- La loi favorise **les soins de proximité**, grâce à la mise en place du tiers-payant qui sera effective pour tous en 2017, facilitant ainsi l'accès aux soins. Un numéro d'appel national

de garde permettra de joindre un médecin aux heures de fermeture des cabinets médicaux. Les professionnels de santé paramédicaux pourront faire les vaccinations ou prescrire les substituts nicotiques. Le dossier médical partagé permettra d'améliorer le suivi des patients.

- Enfin, cette loi crée de **nouveaux droits pour les patients** (droit à l'oubli pour les anciens malades de pathologies lourdes, accès facilité à l'IVG) et renforce la sécurité autour du médicament (contrôle, lutte contre la rupture d'approvisionnement).

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Berberly Zehia ►  
*élus du groupe Les Républicains – UDI – Divers droite*

## Le groupe Républicains – UDI : désormais seul groupe d'opposition au Conseil Municipal de Chevilly-Larue

Après le ralliement du groupe PS à la majorité Front de Gauche – communistes, et son vote du budget primitif 2016, le groupe Républicains-UDI constitue désormais le seul groupe d'opposition au Conseil municipal de Chevilly-Larue, et la seule alternative crédible d'alternance à la politique menée par la coalition en place.

Ce « non évènement » permettra à coup sûr de redonner plus de clarté au débat politique, après des affrontements permanents, mais place aussi les tenants

de la gauche extrême dans une situation difficile, eux qui expriment clairement leur opposition à la politique menée par le gouvernement, politique qui selon eux renforce les difficultés de la commune !

Conscient des difficultés actuelles et à venir que traverse le gouvernement qui perd élection sur élection, on peut penser que le groupe socialiste ait préféré se rallier à la majorité plutôt que de risquer de disparaître purement et simplement du jeu politique local.

Pour s'auto-justifier mutuellement leur nouvelle

alliance, le groupe PS et la majorité Front de Gauche – communistes ont décidé tout simplement de déconnecter « politique locale » et « politique nationale ». Autrement dit, le groupe PS continue à soutenir le gouvernement socialiste, et la majorité de gauche à s'opposer au gouvernement socialiste. Une situation de cuisine locale intenable dans la durée, et pas très morale vis-à-vis des électeurs. En tout cas, la bonne recette pour faire monter le Front National.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Yacine Ladjici, Armelle Dapra, Philippe Komorowski ► *élus du groupe Parti socialiste et citoyens*

## Ce qui s'est passé lors du vote du budget ...

Le 9 février 2016 le groupe du Parti socialiste et citoyens a voté le budget municipal après 10 années d'opposition. Cette tribune est l'une des occasions d'apporter un éclairage sur l'évolution possible des relations à gauche sur notre commune.

L'entrée de notre commune dans la Métropole du Grand Paris et dans le territoire 12 depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016 sont les signaux d'une transformation qui va toucher notre organisation municipale dans les années à venir. Ces changements appellent à un **comportement responsable**,

soucieux de l'avenir et des intérêts des Chevillais.

Notre vote est notre manière de répondre présents lorsqu'il s'agit de participer à la construction de notre ville au sein de la grande métropole de Paris et de servir efficacement nos concitoyens.

Ce nouveau positionnement ne doit évidemment pas être considéré comme un reniement de ce que nous voulons pour Chevilly-Larue et que nous avons pu exprimer durant la campagne des municipales de 2014. Il doit au contraire, être perçu comme une volonté d'affirmer notre sensibilité au sein

d'une équipe, dans le respect des engagements de chacun dès lors que l'objectif est de faire avancer Chevilly-Larue et de répondre aux attentes de ses habitants.

La maire de Chevilly-Larue et sa majorité actuelle ont montré ces dernières semaines des signes d'ouverture et d'apaisement qui laissent penser qu'il existe une volonté de tourner la page d'une décennie de tensions et de construire une union qui permet à chaque sensibilité politique de la majorité d'apporter sa pierre à l'édifice. C'est dans un état d'esprit constructif que nous attendons les actes ...

Exposition

# W/W : art, femmes et guerre

À l'occasion des commémorations du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et de la journée des droits des femmes, la Maison des arts plastiques a proposé à 12 femmes artistes d'interroger, le temps d'une exposition, la relation *art, femmes et guerre*.



sensibilités différentes : Léa Le Bricomte, Mélanie Lecointe, Sandra Lorenzi, Maude Maris, Delphine Pouillé, Giulia Andreani, Béatrice Cussol, Claire Tabouret, Brigitte Zieger, Tania Mouraud, le duo Hippolyte Hentgen et Morgane Denzler sont les invitées de cet événement. Toutes n'évoquent pas les mêmes guerres. On retiendra plus particulièrement le travail de Sandra Lorenzi qui, en préalable, a collecté au foyer Gabriel Chauvet des témoignages de femmes chevillaises sur la seconde guerre mondiale. Témoignages qui viendront s'insérer dans une installation sonore composée d'objets symboliques. Au jour du vernissage, des histoires narrées par la conteuse Florence Desnouveau leur feront écho. On s'attardera également sur un portrait signé Claire Tabouret, celui de Lynndie England, cette jeune femme réserviste américaine connue pour ses actes barbares à l'encontre de prisonniers irakiens. Mais on prendra le temps de se plonger dans chacune des œuvres présentées et de s'en imprégner. ●

Géraldine Kornblum

**P**uisque le thème des commémorations de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale retenu pour 2016 est celui des femmes dans le conflit, Fabienne Leloup, responsable de la Maison des arts plastiques, s'est dit que pour l'occasion il serait bon de confronter des regards de femmes artistes sur la question. Elle a fait appel à Julie Crenn, commissaire d'exposition. Cette dernière a rassemblé 12

► **Exposition W/W : art, femmes et guerre, du 12 mars au 23 avril à la Maison des arts plastiques. Vernissage samedi 12 mars à 18h30 en présence de la conteuse Florence Desnouveau.**

► **Atelier parent/enfant (à partir de 6 ans) animé par Giulia Andreani samedi 19 mars à 15h.**

► **Rencontre-débat avec les artistes et Julia Crenn samedi 26 mars à 18h à la médiathèque Boris Vian**

## Débat

# Le Café philo interroge Spinoza

« **S**pinoza, précurseur des lumières ? » C'est la question que posera en mars le Café philo. En 2008 l'association avait initié un cycle annuel de débat autour de grands philosophes ou de grandes écoles de philosophie qui ont enrichi la philosophie et la pensée occidentales. Après Platon et les Sophistes, ont été traités Épicure et la philosophie du jardin, les Stoïciens, les Sceptiques, la pensée médiévale, Montaigne, Descartes et Pascal. Chaque année le thème est préparé par des animateurs et

membres du Café philo dont une professeure de philosophie. C'est un véritable choix que d'aller tant vers des sujets relatifs à la vie quotidienne que menant au cœur de la pensée philosophique ; c'est la volonté de départir la philosophie de son académisme et d'en faire, comme le souhaitait Diderot, une « *philosophie populaire* ». ●

► **Mercredi 23 mars à 20h30 à la salle Simone de Beauvoir (1, voie de Rungis). Retrouvez les restitutions des débats sur <http://cafes-philo.org>.**

## Projection/débat

# L'affaire Ben Barka : une équation non résolue

Pour commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Mehdi Ben Barka, l'Association des Marocains en France et l'Institut Ben Barka, à l'initiative de la Municipalité, organisent une projection suivie d'un débat public ainsi qu'une exposition.

**A** lors leader marocain de l'opposition au régime d'Hassan II, dirigeant de la lutte pour l'indépendance du Maroc, fondateur de la gauche marocaine et l'un des chefs de file du mouvement tiers-mondiste, Ben Barka était enlevé à Paris le 29 octobre 1965. Passée sous silence, cette affaire n'a jamais été résolue. Depuis, son fils, Bachir Ben Barka, se bat pour préserver sa mémoire et rappeler que cette disparition demeure un crime d'État impuni. La projection du film-documentaire *Ben Barka, l'équation marocaine*, réalisé par la documentariste Simone Bitton et retraçant la vie de cette figure historique et son engagement, sera suivie d'un débat en présence notamment de Bachir Ben Barka, président de l'Institut Ben Barka, et de Souad Chaouih, présidente de l'Association des Marocains en France. Parallèlement, la Maison pour tous présentera *L'affaire Ben Barka, ni vulgaire, ni subalterne : une affaire d'États*, exposition conçue par Solange Barberousse et René Galissot et présentant



des documents d'archives, des témoignages, des articles de presse et des photos permettant de retracer et mieux comprendre l'affaire Ben Barka. ●

Émilie Marsaud

► Film *Ben Barka, l'équation marocaine* mercredi 23 mars à 18h30.

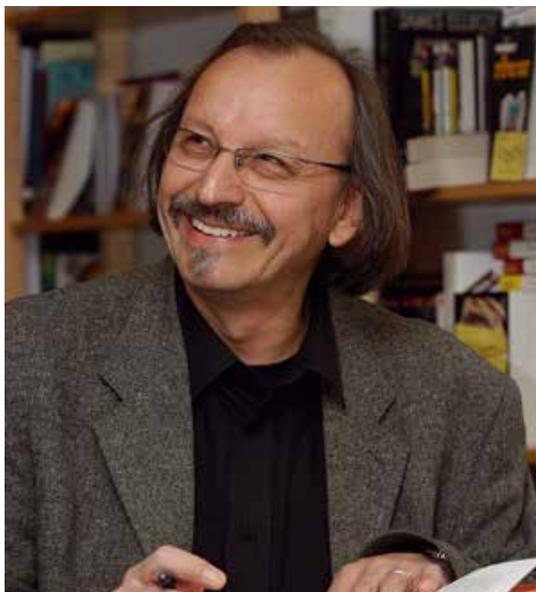
► Exposition *L'affaire Ben Barka, ni vulgaire, ni subalterne : une affaire d'États* du 18 au 31 mars Maison pour tous – 23, rue du Béarn

## Rencontre

# Didier Daeninckx, l'homme concerné

**O**n pourrait vous dire que Didier Daeninckx est un auteur de romans noirs, de nouvelles et d'essais. On pourrait vous raconter sa vie, sa naissance en banlieue rouge, à Saint-Denis, ses expériences d'ouvrier-imprimeur, d'animateur culturel, de journaliste. Mais Didier Daeninckx, c'est plus que cela. D'abord, à nos yeux en tout cas, c'est l'auteur de *Meurtres pour mémoire*, et ça ce n'est pas rien. C'est LE livre par lequel on s'est (re)souvenu de la manifestation du 17 octobre 1961 et des Algériens jetés à la Seine. Des livres, il en a écrit beaucoup d'autres depuis. Allez, on vous redonne juste quelques titres : *Cannibale*, *Cachés dans la maison des fous*, *Têtes de maures*, etc. On en passe et (surtout) des meilleurs. En tout cas une chose est sûre, la médiathèque organise une rencontre avec lui, histoire qu'il nous raconte un peu ses engagements. ● G.K

► Rencontre avec Didier Daeninckx jeudi 10 mars à 20h à la médiathèque Boris Vian



# Chevilly-Larue, ville du conte

Tout au long de l'année et pour tous les âges, le conte est à l'honneur à Chevilly-Larue avec la Maison du Conte, lieu de transmission, de recherche, de création, d'accompagnement et de diffusion du conte, la Médiathèque Boris Vian et sa collection de plus de 4000 contes tous publics, son mois du Conte en mars et ses « Veillées contées » dans différents lieux de la ville ... Issus du répertoire oral, les contes ont peu à peu cessé de se transmettre de bouche à oreille. Le livre et les autres supports (DVD, CD) ont permis de les fixer, et ainsi de partager encore et encore le temps de l'échange et de la transmission.

Retrouvez les contes de votre enfance parfois revus et corrigés, et les contes d'ici ou d'ailleurs ...

## Livres

### L'arbre au secret

John Kilaka – Éd. Yanbowwalkitab, 2015



Quand la sécheresse s'installe, bientôt suivie de la famine, seul un grand arbre continue à porter des fruits. Mais lorsque les animaux tentent de le secouer pour se nourrir, les fruits ne tombent jamais.

Une lapine a l'idée de demander conseil à la vieille et sage tortue. Mais envoyer une lapine pour une tâche si importante leur semble ridicule ! Beaucoup de péripéties attendent les enfants à travers cette histoire. Ils apprendront que ce n'est pas toujours la taille qui compte pour réussir ... Une jolie fable bien connue, aux illustrations colorées et vivantes de style « Tinga Tinga », recueillie par l'auteur-illustrateur tanzanien, John Kilaka.

### Le Plouf

Guillaume Olive – Éd. des Éléphants, 2015



Au bord d'une rivière, un énorme « plouf » retentit. Terrifié, un petit lapin détale en criant « Au secours, voilà le Plouf ! ». La panique gagne le renard puis le singe, le zèbre, l'éléphant, la girafe, l'ours, la panthère ... tous se mêlent à sa course folle, jusqu'à ce que le tigre les arrête : Plouf ? Mais qui est-ce ?

Tout le monde finit par accompagner le lapin là où il a entendu le premier bruit. Et que voient les amis ? On vous laisse le découvrir ... Un petit conte de randonnée, tout en rythme, pour les tout-petits, qui joue joyeusement sur la peur, la bêtise et la rumeur. Accompagné de magnifiques peintures sur papier de riz.

### Il était une fois une souris

Marcia Brown – Éd. Le Genévrier, 2012



Quand un vieil ermite, un peu magicien, transforme une petite souris en un gros chat, puis en un grand chien, enfin en un tigre majestueux, qui oublie tout de ses modestes origines ... Quoi que l'on devienne, il est bon de se rappeler d'où l'on vient ! Tel est le thème mis en scène

dans cette version d'une fable de l'Inde ancienne, inspirée du Hitopadesa, recueil de courts textes sanskrits du X<sup>e</sup> siècle à vocation pédagogique. Jeune ou moins jeune, le lecteur en retiendra l'humour et la vigueur du propos servi par des gravures d'une qualité exceptionnelle.

## Marcel et Gisèle

Natali Fortier – Éd. Rouergue, 2015



Comme *Hänsel et Gretel*, ici aussi un frère et une sœur se perdent dans la forêt et entrent dans une maison en confiserie, où vit une sorcière qui a de l'appétit et de mauvaises intentions. C'est une histoire à plusieurs voix où chacun – Marcel,

Gisèle, Eustache, Marguerite et Armande – apporte son point de vue et les détails oubliés par l'autre. Les personnages sont listés dès la première page, à la façon d'une pièce de théâtre. Avec quelques mots québécois, sonorités roulantes et mots inconnus pour nous chanter au milieu des phrases. Les très belles illustrations de Natali Fortier, effrayantes ou lumineuses d'une page à l'autre, suggèrent un imaginaire merveilleux. Un livre à lire à haute voix et à jouer !

## Application numérique

### Lil Red

Application en consultation sur place, à demander aux bibliothécaires



Cette version du *Petit chaperon rouge* n'est pas tout à fait comme les autres. Illustrée de manière artistique, avec un parti-pris graphique

fort, elle est animée de telle manière que c'est à l'enfant, en touchant l'écran, en guidant les personnages ou en interagissant avec l'environnement, de faire avancer l'histoire, d'écran en écran. Puis elle devient totalement muette : c'est l'enfant qui invente l'histoire, avec ses mots à lui, de plus en plus élaborés au fil des relectures. Les bruitages et l'univers sonore sont très réussis. Cette application numérique est un excellent support pour raconter cette histoire archi-connue de notre patrimoine aux plus jeunes ... qui adorent !

## Cd

### Contes russes

Racontés par Pierre Arditi

Éd. Frémeaux et Associés, 2015



Quel bonheur de se plonger dans l'univers fantastique de ces contes russes, trésors du patrimoine

national auxquels Alexandre Afanassiev a redonné leurs lettres de noblesse au XIX<sup>e</sup> siècle. Ici, cinq contes nous entraînent dans des univers magiques où les sorcières sont omniprésentes, les animaux dotés de pouvoirs étranges, la nature souvent inquiétante. La musique, parfaitement adaptée à l'esprit des contes, marie style populaire et savant. Quant à Pierre Arditi, égal à lui-même, il distille les textes de sa voix sobre et envoûtante. On reste captivé à tout âge !

# Chevilly du temps du département de la Seine

Après des tâtonnements, Chevilly-Larue figure dans une organisation départementale quasi-stable de 1801 jusqu'à son intégration dans le Val-de-Marne au 1<sup>er</sup> janvier 1968.

**L'**Assemblée nationale, ayant décidé le 12 novembre 1789 « qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne », décrète le 14 décembre le remplacement des formes disparates existantes par des municipalités élues uniformes, dont le « chef » portera partout le nom de « maire ». Les élections se déroulent début 1790 à des dates variables. La municipalité de « L'Haÿ-Chevilly » est installée le 7 février ; le premier maire et son successeur en 1791 sont des L'Haÿssiens. Le cas de cette municipalité regroupant deux paroisses est assez rare dans le département de Paris, la grande majorité des municipalités correspondant aux anciennes paroisses, outre quelques-unes formées à partir de sections de paroisses. Une fois toutes les municipalités formées, le département en totalise 77 (une à Paris et 76 en banlieue), nombre porté à 78 au début de l'année 1793 avec la séparation de L'Haÿ et de Chevilly en deux municipalités désormais distinctes. Le premier maire chevillais est Michel Lamy, agriculteur. Le 31 octobre 1793 (10 brumaire an II), la Convention nationale décrète que la collectivité (ville, bourg ou village) administrée par une municipalité prend le nom générique de « commune ». En 1795, le « département de Paris » est dénommé « département de la Seine », dans la liste des départements figurant dans la Constitution de la République française du 22 août (5 fructidor an III). Celle-ci institue que chaque département est divisé en cantons et chaque canton en communes, l'échelon intermédiaire du district étant supprimé ; de plus, seules les communes de plus de 5 000 habitants peuvent avoir une municipalité propre ; en dessous de ce seuil, elles ne disposent que d'un agent municipal et d'un adjoint, la municipalité étant formée au niveau cantonal par la réunion des agents municipaux de toutes les communes du canton. Trois agents municipaux, membres de la municipalité cantonale à Choisy, se succèdent ainsi à Chevilly jusqu'en 1800, où intervient une nouvelle réforme. Les municipalités communales et les districts, sous le nom de « arrondissements »,



De 1865 jusqu'à sa suppression en 1880, cet édifice a été la sous-préfecture de Sceaux, dont dépendait Chevilly ; c'est l'hôtel de ville de Sceaux depuis 1887. (COLLECTION ARCHIVES MUNICIPALES DE SCEAUX)

sont rétablis par la loi du 17 février 1800 (28 pluviôse an VIII). Celle-ci stipule qu'il y aura dans chaque département un préfet, chargé de l'administration, un Conseil général, qui délibère, ainsi qu'un Conseil de préfecture, juge du contentieux, et qu'il y aura dans chaque arrondissement un sous-préfet et un Conseil d'arrondissement (chargé de la répartition des impôts et pouvant émettre des vœux). Cette loi fixe aussi l'administration des communes, indiquant notamment que dans celles de moins de 2 500 habitants (comme Chevilly, qui n'en compte alors que 250), il y aura un maire et un adjoint, ainsi qu'un Conseil municipal de 10 membres. Le nouveau maire chevillais est Charles François Frottié, agriculteur. La loi donne la liste par arrondissements des cantons de tous les départements. Celui de la Seine comprend trois arrondissements, le 1<sup>er</sup> correspondant à la banlieue nord (8 cantons), le 2<sup>e</sup> à la banlieue sud (8 cantons) et le 3<sup>e</sup> à Paris. Chevilly fait partie du canton de Villejuif depuis la réduction de moitié du nombre de cantons de la Seine suite à l'arrêté du 12 septembre 1801 (25 fructidor an IX). Cet arrêté fixe les 20 « justices de paix » du département (formes initiales des tribunaux d'instance) dans les 8 chefs-lieux de cantons, soit 4 dans l'arrondissement de Saint-Denis et 4 dans celui de Sceaux, ainsi que dans les 12 arrondissements parisiens (portés à 20 en 1860 avec l'annexion par Paris des communes limitrophes). Chevilly fait dès lors partie de l'arrondissement de Sceaux et du canton de Villejuif, avec alors, outre cette ville, Arcueil, Choisy, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ, Ivry, Orly, Rungis, Thiais et Vitry. La loi du 2 avril 1880 supprime les sous-préfectures de Saint-Denis et Sceaux, mais conserve leurs arrondissements, le préfet de la Seine les administrant directement et leurs conseils siégeant à la préfecture. La croissance démographique de la banlieue pousse à diviser les cantons du département, qui passent, par la loi 13 avril 1893, de 8 à 21 ; parmi les 9 cantons de l'arrondissement de Sceaux, le 6<sup>e</sup> est celui de Villejuif, qui comprend, outre ce chef-lieu, Arcueil, Chevilly, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ et Rungis. Un ultime remaniement dans les communes de la Seine en 1929 porte leur nombre à 81, Chevilly étant la 21<sup>e</sup> dans l'ordre alphabétique. Ce rang, associé au numéro d'ordre du département depuis 1860, « 75 », donne le « code officiel géographique » (institué le 1<sup>er</sup> octobre 1943) de Chevilly-Larue : « 75021 », devenu « 94021 » en 1968, après l'intégration de Chevilly-Larue le 1<sup>er</sup> janvier dans le Val-de-Marne, créé par la loi du 10 juillet 1964 qui a redécoupé en 7 nouveaux départements la Seine et la Seine-et-Oise.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Tennis de table

# Les Chevillais brillent en challenges !

Les pongistes chevillais étaient fortement représentés les 23 et 24 janvier derniers au Palais des sports de Thiais pour de bons résultats lors des challenges Bernard Jeu et René Guimbard.

Challenge René Guimbard, les poussines Lorenza et Soriana finissent 1<sup>ère</sup> et 3<sup>e</sup>, les benjamines Jina et Léa prennent les deux premières places.



tournoi, fille et garçon, par catégorie », explique Philippe Georges, l'entraîneur. « Le challenge Bernard Jeu établit un classement prenant en compte le meilleur résultat obtenu dans chacun des tableaux alors que les résultats du René Guimbard représentent les points cumulés par l'ensemble des joueurs », poursuit-il. « Parmi 28 clubs, on termine à la 3<sup>e</sup> place au René Guimbard. C'est très bien, je n'avais pas du tout imaginé un si bon résultat », avoue le technicien. « Il faut féliciter l'ensemble des garçons, qui ont tout donné, et bien sûr les filles, qui nous ont rapporté plus de points encore ».

### À un point du podium

Une belle réussite collective avec des satisfactions individuelles, notamment Mélanie « qui est venue pour rendre service et s'est qualifiée en 1/8<sup>e</sup> de finale. Chez les poussines, Lorenza l'emporte et Soriana finit 3<sup>e</sup>. En benjamines, Jina et Léa prennent les deux premières places ». Une seule petite note de déception : la 4<sup>e</sup> place au challenge Bernard Jeu. « On rate le podium d'un point, c'est dommage ». Pour le reste, l'entraîneur préfère retenir le positif en admettant que cela symbolise « la densité de joueurs de qualité au club ».

Antoine Ginekis

**S**port individuel mais succès collectif. C'est le principe des deux challenges de tennis de table dans lesquels l'Élan a pu présenter 31 pongistes. « Toutes les catégories d'âges, de poussins à juniors, sont représentées avec un

## Athlétisme

# Une vraie matinée d'athlètes

Grande matinée d'essais, samedi 13 février, pour les plus jeunes inscrits en athlétisme. Les membres de l'école d'athlétisme et les poussins ont participé à une rencontre avec les autres jeunes des clubs du Val-de-Bièvre.



**S**i le succès devait se quantifier à l'affluence, sans aucun doute, c'était grandiose ! « On a eu environ 260 athlètes », explique l'entraîneur Olivier Chapelle, « on était à la limite de nos capacités d'accueil pour une compétition indoor, mais heureusement nous avons investi nos deux gymnases, celui du parc des sports et la bulle ». La matinée a donc pu se dérouler dans les meilleures conditions. « Les enfants de l'école d'athlétisme (de 5 à 10 ans) évoluaient par groupes mixtes et de clubs mélangés. Ils ont participé à six épreuves en rotation ». Chaque groupe obtenant un nombre de

points selon ses performances et une méthode de calcul un peu particulière : « Les enfants sont notés entre 1 et 5 sur chaque épreuve. Ensuite on fait la moyenne du groupe ». Côté poussins, le classement était individuel et prenait en compte les performances réalisées sur trois épreuves : un saut, un lancer et une course (en deux parties : une sur plat et une avec des haies). « C'est important pour les jeunes car ce sont les seules compétitions auxquelles ils participent. La prochaine matinée sera organisée à Thiais, et après les vacances d'avril la saison extérieure débutera ».

● A.G

Tir à l'arc

# Les handisports toujours au rendez-vous

Ils en ont l'habitude mais cela ne doit pas diminuer leurs performances. Après le tournoi qui s'est déroulé au gymnase Pasteur le 24 janvier, les archers handisports seront encore nombreux à représenter l'Élan lors des prochains championnats de France.

**A** domicile, les archers se sont montrés à leur avantage. « Tous les archers qu'on attendait ont réussi des scores qualificatifs pour les championnats de France », explique Raymond Hybois. « Nous sommes très satisfaits. Ce sont des résultats tout à fait conformes à nos prévisions. Seul Franck Léger qui a été longtemps gêné par une tendinite et qui n'a donc pas pu s'entraîner correctement, n'est pas parvenu à se qualifier ». Les autres ont, eux, obtenu leur ticket pour le championnat national qui se déroulera à Reims, les 19 et 20 mars prochains. Félicitations donc à Morgan Solecki et Henri Fenoll, en handicap physique, ainsi qu'à Didier Roulé, Micheline Beaudouin, Bernard Gastrin et Thomas Cormier pour les archers en handicap visuel. Des habitués du rendez-vous qui iront une nouvelle fois pour décrocher une médaille.

## Trois archers en course pour l'Europe

Insatiables, les archers visent déjà plus haut. « Didier, Micheline et Bernard participent à un tournoi à Nantes qui est qualificatif pour les championnats d'Europe à Saint-Jean-de-Monts. Ils concourront sur du tir



à 30 mètres, avec potence. Ce sera très difficile car il n'y aura que deux places en tout. Et ils sont déjà trois Chevillais à se présenter ! » Pour se préparer, les archers ont droit à un entraînement dédié au tir à 30 mètres, chaque jeudi soir. L'Euro est prévu du 4 au 10 avril, sur la jolie plage de la station vendéenne. En espérant y voir des Chevillais. ● A.G

Qualifiés après le tournoi à domicile, les archers chevillais ont les championnats de France en ligne de mire.

Gymnastique rythmique

# Podiums en pagaille !

**L**a saison des ensembles a débuté les 13 et 14 février à Vitry. « Cette première compétition sert surtout à ajuster les mouvements, apporter des modifications voire augmenter la difficulté pour certains ensembles. C'est avant tout un entraînement », explique Audrey Ziegelmeyer. Sans la pression de l'élimination, les gymnastes de l'Élan en ont tout de même profité pour briller avec de nombreux podiums : une première place pour Laura Collet, la 2<sup>e</sup> pour l'ensemble seniors, et la 3<sup>e</sup> pour les ensembles des 10 ans et plus, des 14 ans et plus et des 7-9 ans pour leur toute première

compétition. De bon augure avant les championnats régionaux qui se dérouleront en deux temps : à Rungis les 19 et 20 mars, puis au complexe sportif Lilian Thuram les 2 et 3 avril prochains. Ces bons résultats viennent confirmer la déjà belle forme de l'Élan entrevue lors des championnats de France seniors à Besançon. Lors d'une compétition très relevée avec 31 concurrentes, les trois gymnastes qui sont également entraîneurs ont obtenu de belles places. Félicitations donc à Clémence Aubier, 7<sup>e</sup>, Thuy Van Tran Thoan, 18<sup>e</sup>, et Cindy Barreau, qui termine 22<sup>e</sup>. ● A.G

33

sports

## Pharmacies de garde de jour

**Dimanche 6 mars**

*Pharmacie de la Roseraie*  
5, av. du Général de Gaulle  
Chevilly-Larue  
01 45 47 99 88

*Grande Pharmacie de la RD 7*  
273, avenue de Fontainebleau  
Thiais  
01 45 60 44 14

**Dimanche 13 mars**

*Pharmacie Tomasio*  
2, rue Dispan  
L'Hay-les-Roses  
01 46 63 17 11

**Dimanche 20 mars**

*Pharmacie de La Corolle*  
108, rue de Chevilly  
L'Hay-les-Roses  
01 46 87 70 56

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>  
> Rubrique *Infos les plus demandées*  
> *Pharmacies de garde*

**Dimanche 27 mars**

*Pharmacie Principale*  
C. commercial La Saussaie  
16, rue du Poitou  
Chevilly-Larue  
01 77 85 32 44

**Lundi 28 mars**

*Pharmacie Benouaiche*  
C. commercial  
81, av. du G<sup>al</sup> de Gaulle  
L'Hay-les-Roses  
01 46 65 85 18

**Dimanche 3 avril**

*Pharmacie Principale*  
155, rue de Bicêtre  
L'Hay-les-Roses  
09 53 36 02 97

**Dimanche 10 avril**

*Pharmacie de la Peupleraie*  
38, Bd Pasteur  
Fresnes  
01 46 66 05 22

## À la recherche d'un job d'été ?

Vous êtes jeunes Chevillais ? Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous recherchez un emploi saisonnier pour l'été ? La ville de Chevilly-Larue vous propose d'acquies une première expérience professionnelle dans le cadre du projet « chantiers d'été » piloté par le service municipal de la Jeunesse. Le principe : durant l'été, pendant un mois, 10 jeunes sont recrutés pour travailler au sein des équipes des services techniques municipaux sur un chantier de rénovation, d'embellissement ou d'aménagement d'espaces communaux ou de partenaires de la ville. Vous avez jusqu'au 30 avril prochain pour déposer votre candidature, alors n'attendez plus !

► **Dépôt des candidatures par courrier adressé à Madame la Maire** – 88, av. du général de Gaulle – 94550 Chevilly Larue ou par mail [drh@ville-chevilly-larue.fr](mailto:drh@ville-chevilly-larue.fr)  
**Renseignements : service municipal de la Jeunesse – Pôle jeunes adultes** – 01 46 87 97 65

## État civil

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2016

### Naissances

- Ayoub Arrass
- Agathe Broussou
- Krzyminska
- Raphaël Carabias
- Lià Kanchan-Di Mambro
- Olympe Lucas Sechet
- Louane Meira de Sa
- Meeléna Roth
- Gabin Soulié
- Zoé Tesson

- Dragos Tura
  - Inès Yahiaoui
  - Clémence Zalman
  - Machenaud
- Décès**
- Éric Malcoste
  - Pierre Derenne
  - José Moreira
  - Jeanne Gaultier
  - Annick Lagrue
  - Anne-Marie

- Firmin-Guion
- Christian Charissoux
- Raymond Rossignol
- Guiseppe Piacitelli
- Éric Favier
- Jean-Étienne Beaugeois
- Hadjila Barr
- Claude Léger
- Khamking
- Souvanlasy
- Jacques Darrous



**PROCHAINE DATE :**  
**SAMEDI 19 MARS 2016 DE 9H À 12H**

### Orientation scolaire Portes ouvertes au lycée Pauline Roland

C'est maintenant que les jeunes Chevillais doivent réfléchir à leur orientation scolaire pour l'année prochaine. Le lycée Pauline Roland organise une journée portes ouvertes à l'attention des élèves et futurs élèves et de leurs parents. À cette occasion, une visite de l'établissement sera organisée (découverte des laboratoires, du CDI, etc) et chacun pourra rencontrer de nombreux professeurs. Les visiteurs pourront ainsi découvrir les filières enseignées, qu'elles soient générales et technologiques (Bac ES, S et STMG) ou professionnelles (CAP, Bac Pro Logistique et Commerce).

**Lycée Pauline Roland – 17, avenue du Général de Gaulle (01 49 08 09 40).**  
**Portes ouvertes le samedi 2 avril de 9h à 13h.**

## La police recrute

Si vous avez entre 18 et 29 ans, une bonne condition physique et une bonne acuité visuelle, la nationalité française et un casier judiciaire vierge, vous pourrez participer à la campagne de recrutement des Adjoints de sécurité de la Police nationale. Cette dernière organise une réunion d'information le jeudi 3 mars à partir de 9h à Paris dans le but de pourvoir une centaine de postes. Ainsi si vous êtes motivés par les métiers de la sécurité avec un profil en adéquation avec ceux-ci, n'hésitez pas à vous y rendre !

• **Réunion d'information jeudi 3 mars à partir de 9h**  
**Délégation au recrutement et formation**  
71, rue Albert – 75013 Paris

**UNE URGENCE MÉDICALE ?**

**sami** le service d'accueil médical initial

vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

**COMPOSEZ LE 15**

un service de santé publique de proximité  
96, avenue du Général de Gaulle  
(1, rue de Verdun)  
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

## Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

**Semaine : de 20h à minuit**  
**Samedi : de 16h à minuit**  
**Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit**

### Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle  
01 45 60 18 00

- **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- **mardi de 13h30 à 18h30**
- **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

## COLLECTE 2016 DES ENCOMBRANTS

**Secteur 1 : 2 mars /6 avril**

**Secteur 2 : 16 mars**

**Secteur 3 : 23 mars**

## DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2016

**Prochaines collectes bacs jaunes**

**Secteur 1 & 3A : tous les mardis**

**Secteur 2 & 3B : tous les jeudis**

**Prochaines collectes bacs verts**

**Secteur 1 & 3A :**

les mercredis 9 et 23 mars

**Secteur 2 & 3B :**

les mercredis 2,16 et 30 mars

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2016 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) – rubrique *Territoires et projets*.

## Offres d'emploi

### La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) ambassadeur du tri
- ▶ Un(e) responsable du service patrimoine bâti
- ▶ Des cuisiniers
- ▶ Des agents de surveillance de la voie publique pédestre et équestre

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique *Offres d'emploi*.  
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## Passeport baby-sitting

Le service municipal de la Jeunesse propose un service de mise en relation des baby-sitters avec les parents chevillais. Les étudiants âgés de 18 à 25 ans (30 ans si étudiants) cherchant quelques heures de baby-sitting à Chevilly-Larue peuvent déposer leur candidature auprès du SMJ qui recevra en entretien les candidats baby-sitters. Les sélectionnés seront sensibilisés aux gestes fondamentaux et devoirs du baby-sitter ainsi qu'aux premiers secours. Un passeport baby-sitting leur sera délivré par le SMJ à l'issue de cette formation.

Les parents souhaitant recruter un baby-sitter doivent eux aussi s'adresser au SMJ qui mettra à leur disposition la liste des baby-sitters qu'ils ont sélectionnés.

- ▶ Les candidatures peuvent aussi être déposées via la page contact du site jeune de la ville (<http://jeunes.ville-chevilly-larue.fr/>).
- ▶ Inscriptions/informations au service municipal de la Jeunesse – Pôle jeunes adultes (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65)

## L'Association Les Blouses roses recherche des bénévoles

L'association Les Blouses roses est composée de bénévoles qui sont à l'écoute des malades pour les aider à retrouver le sourire grâce à des activités ludiques et créatives, qui développent le goût d'être actif à l'hôpital et en maison de retraite et dont l'objectif est de rompre la solitude des personnes âgées.

Vous avez plus de 18 ans et vous êtes prêt à vous investir pour au moins une année le temps d'une demi-journée par semaine ? Devenez bénévole pour les hôpitaux Gustave Roussy (adultes et pédiatrie) et Paul Brousse (adultes et personnes âgées).

Renseignements :  
[contact@lesblousesrosesparis.fr](mailto:contact@lesblousesrosesparis.fr) – 06 25 68 64 19

## Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

- ▶ Pour plus d'information : [www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr) ou [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)

## Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mardis et jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses – 01 49 08 88 03).

## Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

## Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Une juriste reçoit les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95)

## Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

## L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

## Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

## Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

## Logement

### Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).  
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

### Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.  
Maison pour tous – 23, rue du Béarn.  
Contact et renseignements :  
[cnlsorb-saus94550@orange.fr](mailto:cnlsorb-saus94550@orange.fr)  
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>